



LES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA DU

FORT-GEORGE, DES CASERNES-DE-BUTLER, DU FORT-MISSISSAUGA, DE L'ÎLE-NAVY, DES HAUTEURS-DE-QUEENSTON, DU PHARE-DE-LA-POINTE-MISSISSAUGA ET DU CHAMP-DE-BATAILLE-DU-FORT-GEORGE

Plan directeur



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le directeur général de Parcs Canada, 2006

N° R64-105/57-2006F de catalogue du gouvernement du Canada

ISBN : 0-662-72799-1

Also available in English.

LES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA DU

FORT-GEORGE, DES
CASERNES-DE-BUTLER,
DU FORT-MISSISSAUGA,
DE L'ÎLE-NAVY,
DES HAUTEURS-DE-QUEENSTON,
DU PHARE-DE-LA-POINTE-MISSISSAUGA
ET DU
CHAMP-DE-BATAILLE-DU-FORT-GEORGE

Plan directeur

Février, 2007

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada du Fort-George, des Casernes-de-Butler, du Fort-Mississauga, de L'Île-Navy, des Hauteurs-de-Queenston, du Phare-de-la-Pointe-Mississauga et du Champ-de-Bataille-du-Fort-George. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada du Fort-George, des Casernes-de-Butler, du Fort-Mississauga, de L'Île-Navy, des Hauteurs-de-Queenston, du Phare-de-la-Pointe-Mississauga et du Champ-de-Bataille-du-Fort-George.

Le ministre de l'Environnement,

A handwritten signature in black ink that reads "John Baird". The signature is written in a cursive, flowing style.

John Baird

Recommandé par :



Alan Latourelle
Directeur général
Agence Parcs Canada



Chip Bird
Directeur d'unité de gestion
Unité de gestion du Sud-Ouest de l'Ontario,
Agence Parcs Canada

TABLE DES MATIÈRES

1.0 Introduction	1
1.1 Raison d'être d'un plan directeur	1
1.2 Contexte financier du plan directeur	1
1.3 Les lieux historiques nationaux du Canada dans la région du Niagara administrés par Parcs Canada	3
1.4 Sommaire historique	3
2.0 Intégrité commémorative	6
3.0 Le contexte régional	7
4.0 Considérations stratégiques	10
4.1 Objectifs du mandat	10
4.2 Le rôle de Parcs Canada dans la communauté	10
4.3 Questions de marketing et de recettes	11
4.4 Considérations de mise en valeur du patrimoine	12
5.0 Vision	14
6.0 Lieu historique national du Canada du Fort-George	17
7.0 Lieu historique national du Canada des Casernes-de-Butler	22
8.0 Lieu historique national du Canada du Fort-Mississauga	26
9.0 Lieu historique national du Canada de l'Île-Navy	30
10.0 Lieu historique national du Canada des Hauteurs-de-Queenston	34
11.0 Lieu historique national du Canada du Phare-de-la-Pointe-Mississauga	36
12.0 Lieu historique national du Canada du Champ-de-Bataille-du-Fort-George	38
13.0 Le terrain communal	41
14.0 Autres questions	42
14.1 Bureaux administratifs de Parcs Canada	42
14.2 Liens avec d'autres champs de bataille de la guerre de 1812	42
14.3 Exploitation durable	42
15.0 Consultation publique	43
16.0 Évaluation environnementale	44
17.0 Mise en œuvre	45

1.0 INTRODUCTION

1.1 Raison d'être d'un plan directeur

Un plan directeur est l'un des documents clés qui guident Parcs Canada dans la création, l'aménagement et la gestion des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation. Les plans directeurs sont exigés par la loi, rédigés avec la participation du public, approuvés par le ministre responsable de Parcs Canada, et déposés au Parlement. En tant que tels, ils traduisent l'engagement pris par Parcs Canada envers les Canadiens et Canadiennes d'assurer l'intendance responsable des lieux patrimoniaux irremplaçables qui relèvent de sa compétence.

La *Loi sur l'Agence Parcs Canada (1998)* prévoit la préparation de plans directeurs qui doivent être examinés tous les cinq ans, et le dépôt du plan ainsi que de toutes les révisions subséquentes au Parlement. Un plan directeur doit traiter, sans toutefois s'y limiter, d'intégrité commémorative, de protection des ressources et d'utilisation par les visiteurs. Le document intitulé *Principes directeurs et politiques de gestion* de Parcs Canada (1994) sert de fondement à l'élaboration des plans directeurs.

Les plans directeurs des lieux historiques nationaux ont pour but d'en assurer l'intégrité commémorative, expression qui désigne l'intégrité et la qualité d'un lieu historique. On dit qu'un lieu a une intégrité commémorative lorsque les ressources qui symbolisent ou caractérisent son importance sont intactes ou ne sont pas menacées, lorsque les raisons qui lui confèrent son importance historique nationale sont bien communiquées au public et que les valeurs patrimoniales du lieu sont respectées par tous les décideurs ou les intervenants.

Parcs Canada doit aussi offrir un service de qualité à ses clients et assurer une utilisation efficiente et

judicieuse des fonds publics, dans le contexte de la préservation de l'intégrité commémorative.

Document stratégique, un plan directeur n'est pas un but en soi; il sert plutôt de cadre à la gestion, à la planification et à la mise en œuvre ultérieures. La mise en œuvre du plan directeur est directement liée aux plans d'affaires de l'unité de gestion.

Le présent plan directeur est le premier qui traite de tous les lieux historiques nationaux de Parcs Canada dans la région du Niagara, bien qu'un plan directeur pour les casernes de Butler et un plan directeur provisoire pour le fort Mississauga aient été préparés en 1983. Ce plan a été rédigé par une équipe multidisciplinaire, qui s'est appuyée sur des consultations publiques (voir la section 15.0).

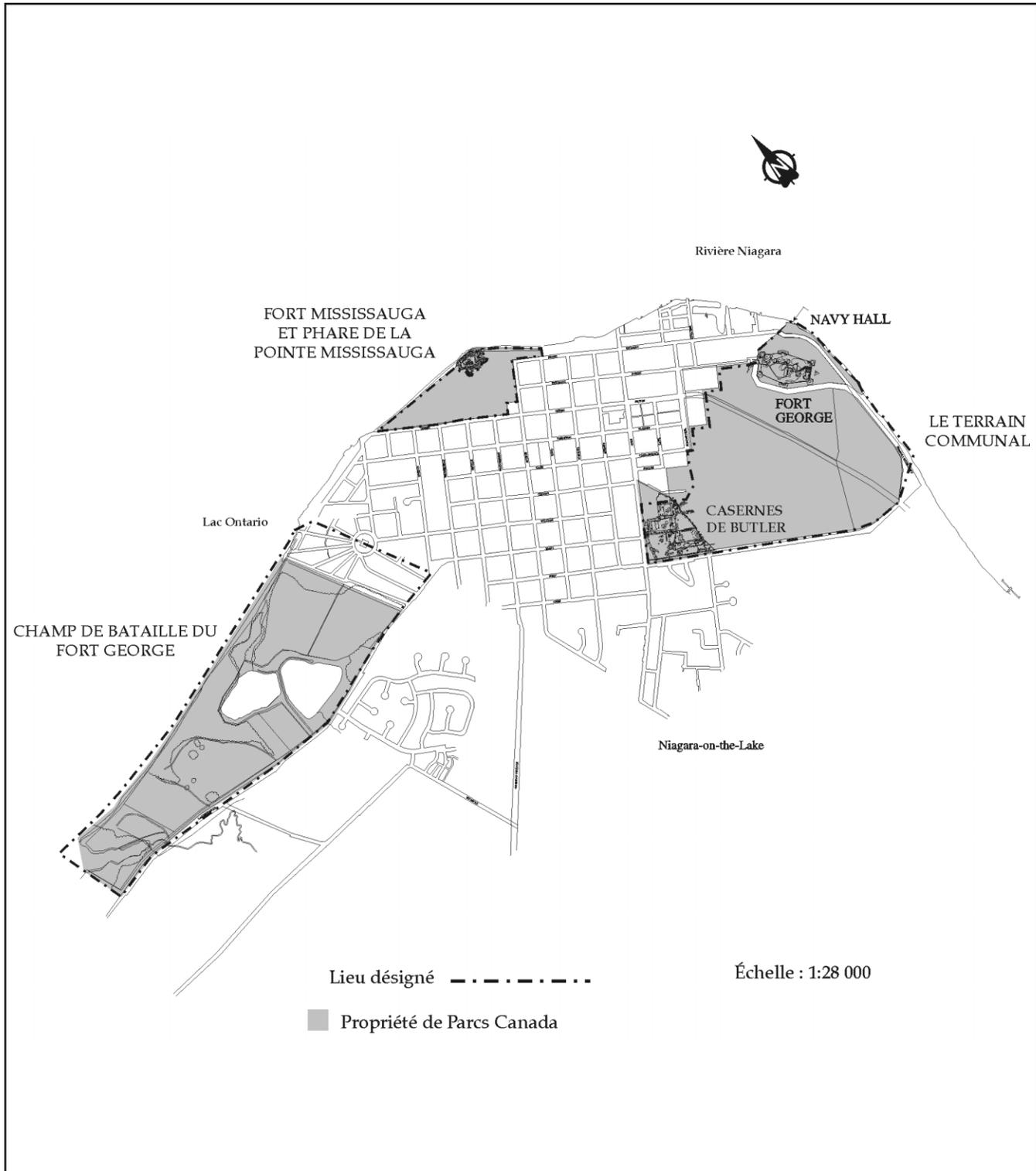
1.2 Contexte financier du plan directeur

Le plan directeur définit une vision à long terme pour les lieux et précise les mesures qui permettront de concrétiser cette vision. Il reste encore beaucoup à faire pour réaliser le potentiel de ces lieux historiques nationaux. Les activités décrites dans le calendrier de mise en œuvre permettront de contrer les menaces à l'intégrité commémorative. Les priorités immédiates sont la conservation des ressources culturelles du lieu, l'amélioration des messages et des programmes de diffusion externe et l'offre d'une expérience de qualité supérieure aux visiteurs. De meilleures commodités pour les visiteurs seront prévues et aménagées selon la disponibilité des ressources.

Au cours des cinq prochaines années, aucune autres ressources que celles prévues à l'actuel budget de l'unité de gestion ne devraient servir à la mise en œuvre du plan directeur. On s'efforcera d'assurer l'intégrité commémorative et d'offrir un service de qualité en tirant parti des ressources existantes et en établissant des partenariats. Le tableau de mise en œuvre du plan indique que bon nombre de mesures seront mises en place au cours des cinq prochaines années au moyen des ressources financières et

ADMINISTRÉS PAR PARCS CANADA

à Niagara-on-the-Lake



humaines existantes. Les autres projets ne seront entrepris que si on obtient des fonds supplémentaires.

1.3 Les lieux historiques nationaux du Canada dans la région du Niagara administrés par Parcs Canada

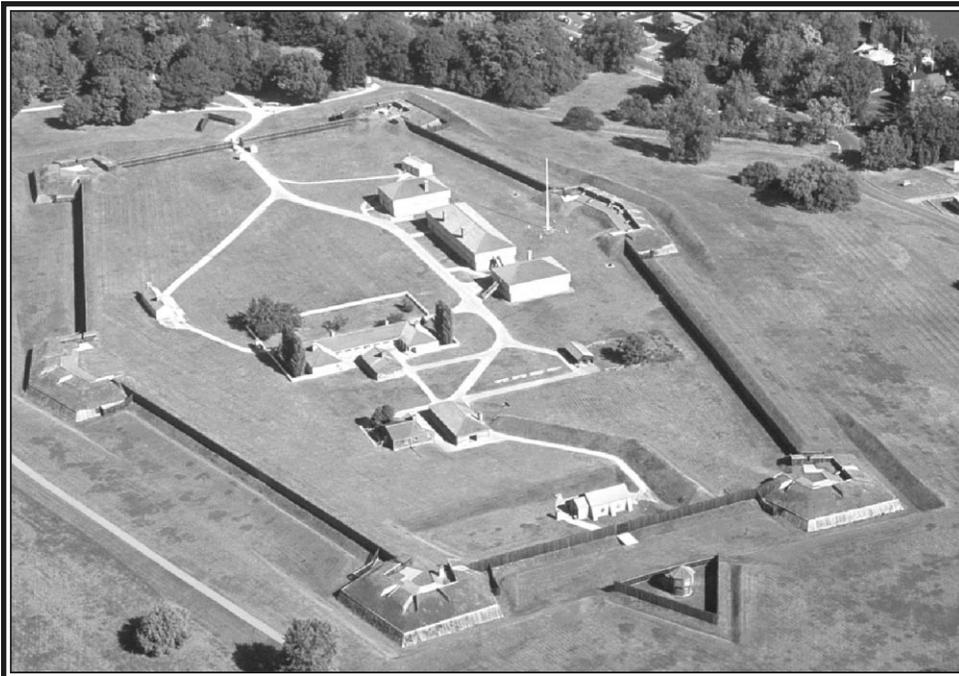
Situés dans la partie nord de la péninsule du Niagara et concentrés autour de la communauté de Niagara-on-the-Lake, les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada comprennent un certain nombre de sites militaires de la fin du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle, associés à la défense du Canada. Parcs Canada possède et administre le fort George, le fort Mississauga, les casernes de Butler, l'île Navy, le monument Brock sur les hauteurs de Queenston, le site du phare de la pointe Mississauga (le premier phare sur les Grands Lacs, que l'on pense se trouver sous le fort Mississauga) et une partie du champ de bataille du fort George. En outre, Parcs Canada possède et administre des ressources culturelles telles que Navy Hall, qui a servi de quartier général à la Marine

provinciale et qui est situé sur la rive en aval du fort George, et le terrain communal, une propriété de 80 ha entre le fort George et les casernes de Butler dont la valeur historique et les espaces verts ouverts en font une ressource culturelle importante pour les deux lieux.

1.4 Sommaire historique

La rivière Niagara a longtemps marqué une frontière importante : tant un corridor pour le mouvement des biens et des gens, qu'une frontière stratégique à défendre contre des étrangers hostiles. Des artefacts trouvés sur l'île Navy lors de fouilles montrent que l'île était occupée par des peuples autochtones il y a plus de 5 000 ans. Les Français ont été les premiers Européens à explorer cette région et à établir une présence militaire au Niagara. Leur contrôle de la voie d'eau a été contesté avec succès par les Britanniques au cours de la guerre de Sept Ans. La mainmise des Britanniques sur la région reposait sur une série de bases navales (à commencer par un

chantier naval construit sur l'île Navy en 1761), de dépôts d'approvisionnement et de fortifications le long des deux rives de la rivière. Suite à la guerre de l'Indépendance américaine (1776-1784) et la signature du traité Jay (1794), les États-Unis ont pris le contrôle de toutes les terres sur la rive est de la rivière Niagara. Les Britanniques ont consolidé leurs positions sur la rive ouest en renforçant leurs dépôts existants à Navy Hall, à Queenston et au fort Érié, et en construisant le fort



George comme quartier général d'un réseau de sites plus petits et comme contrepoids au puissant fort Niagara, maintenant entre les mains des Américains, à l'embouchure de la rivière Niagara.

Au cours de la guerre de 1812, la région du Niagara a été témoin de quelques-uns des combats les plus sanglants, et a subi les plus lourdes pertes de biens par habitant dans toute la colonie. Les buts de guerre poursuivis par les États-Unis auraient été atteints plus facilement par la capture de Montréal, divisant ainsi les forces britanniques et canadiennes, mais pour une variété de raisons, notamment des rivalités politiques internes, les efforts américains ont porté surtout sur le Haut-Canada en général et sur la frontière du Niagara en particulier. Les batailles de Lundy's Lane, des hauteurs de Queenston et de Stoney Creek ont été l'expression de la résolution des Britanniques et des Canadiens de défendre le Haut-Canada contre l'expansion territoriale américaine. Dans cette visée, un cadre peu nombreux de soldats professionnels britanniques a été appuyé avec compétence par la milice canadienne et par les guerriers autochtones. Leurs efforts dans la péninsule du Niagara ont contribué à favoriser une identité canadienne distincte et ont donné lieu à la naissance d'un panthéon de héros « canadiens », du major-général Isaac Brock jusqu'à Laura Secord.

La détermination canado-britannique de défendre la frontière du Niagara s'est maintenue au cours de la période d'après-guerre. On a maintenu une présence militaire active, et on a renforcé périodiquement les garnisons en réponse aux incursions et aux menaces frontalières, notamment lors de la rébellion de Mackenzie et de la crise des Fenians. Des réparations et des améliorations étendues ont également été apportées aux installations militaires du Niagara afin d'en renforcer la capacité défensive et de fournir des logements appropriés pour les troupes. Le fort George avait été détruit par l'artillerie américaine pendant la bataille du fort George; les Britanniques,

reconnaissant que l'emplacement était trop proche des canons du fort Niagara, ont construit les casernes de Butler à une plus grande distance de la rivière pour le remplacer comme quartier général. Le fort Mississauga a été achevé sur la pointe Mississauga afin de contrer le fort Niagara.

La détermination britannique de défendre le Canada était cependant tempérée de prudence financière. Dans les années 1860, le gouvernement impérial avait la ferme intention de déléguer au nouveau Dominion une plus grande part de responsabilité pour sa propre défense. Le gouvernement canadien a répondu, bien qu'à contrecœur, en se chargeant du contrôle du complexe militaire à Niagara et en créant des camps d'entraînement pour la formation annuelle d'été de la milice en utilisant les casernes de Butler, le terrain communal, et dans une moindre mesure le fort Mississauga, Navy Hall et les ruines du fort George. Face à une demande plus insistante de se doter d'une force de combat active à l'appui des efforts militaires des Britanniques, d'abord en Afrique du Sud, puis au cours de la Grande Guerre, le gouvernement canadien a agrandi les installations au Camp Niagara (comme on désignait maintenant le complexe), a ajouté un champ de tir et a intensifié le programme d'entraînement. Quelques unités du Corps expéditionnaire canadien ont reçu leur formation de base à Niagara avant d'être envoyées outre-mer. Au cours de la période entre les deux guerres, la répugnance du gouvernement canadien à augmenter le financement des forces militaires s'est traduit par l'entretien limité des installations des camps et le programme d'entraînement réduit offert aux unités de la milice locale. Le gouvernement de l'Ontario a obtenu l'autorisation de reconstruire le fort George, sur l'emplacement original, au milieu des années 1930, tant comme projet de création d'emplois que pour commémorer les événements de la guerre de 1812 à 1815. À l'éclatement de la guerre en 1939 cependant, le Camp Niagara a été considérablement agrandi avec la construction de nouveaux quartiers

près de Paradise Grove, sur le terrain communal. En plus des camps d'entraînement d'été réguliers pour les unités de la milice, le Camp Niagara fournissait un entraînement à l'année pour les forces régulières et servait de quartier général pour les unités territoriales chargées de défendre des positions stratégiques sur la péninsule du Niagara.

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le Camp Niagara est revenu à son rôle plus limité de centre d'entraînement d'été de la milice. Les bâtiments excédentaires ont été soit démontés, soit vendus; en 1964, le camp a été officiellement fermé. Les différentes propriétés ont été transférées une par une du ministère de la Défense nationale à Parcs Canada, qui s'est chargé de commémorer leur importance historique nationale.

2.0 INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

Le concept d'intégrité commémorative est fondamental pour la gestion des lieux historiques nationaux de Parcs Canada, et l'objectif du plan directeur est d'assurer l'intégrité commémorative du lieu. Le concept sert donc de toile de fond à l'ensemble du plan directeur. Un énoncé d'intégrité commémorative, établi dès le départ du processus de planification, permet de décrire l'état et le caractère global d'un lieu historique national. On dit qu'un lieu historique national possède une intégrité commémorative lorsque :

- les ressources qui ont directement justifié que le lieu soit désigné lieu historique national ne sont ni endommagées ni menacées;
- les motifs invoqués pour justifier son importance historique nationale sont clairement expliqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux raisons de sa désignation comme lieu historique national) sont respectées par tous les décideurs et intervenants.

Un énoncé d'intégrité commémorative précise ce qui suit :

- En quoi réside l'importance nationale du lieu?
- Quelles ressources du lieu sont d'importance historique nationale, qu'est-ce qui en constitue la valeur et quel devrait être leur état?
- Quels messages concernant l'importance historique nationale du lieu devraient être communiqués au public?
- Quelles ressources du lieu renferment d'autres valeurs patrimoniales,

qu'est-ce qui en constitue la valeur et dans quelles conditions peut-on considérer qu'elles sont respectées?

Les réponses à ces questions, formulées dans l'énoncé d'intégrité commémorative, constituent le principal cadre de reddition de comptes dans l'évaluation de la qualité de la gestion d'un lieu historique national. Les menaces qui peuvent nuire à l'intégrité du lieu ou la réduire doivent être surveillées, tout comme les mesures de gestion décrites dans le présent plan pour faire en sorte que l'on atteigne les résultats prévus. La surveillance permanente et l'évaluation sont donc des aspects importants des pratiques de gestion de Parcs Canada.

Un énoncé d'intégrité commémorative a été établi pour le fort George, les casernes de Butler, le fort Mississauga, les hauteurs de Queenston, l'île Navy et les terres fédérales associées à la bataille du fort George; un résumé pour chacune des propriétés apparaît à la section appropriée du plan. Aucun énoncé n'a été rédigé pour Navy Hall, comme cet endroit n'a pas été déclaré d'importance nationale par la CLMHC, ni pour le phare de la pointe Mississauga (voir la section 11.0).



3.0 LE CONTEXTE RÉGIONAL

À l'exception du monument de Brock (à Queenston) et de l'île Navy (en amont des chutes Niagara), les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada dans la région du Niagara sont situés dans les limites de la communauté de Niagara-on-the-Lake, à l'embouchure de la rivière Niagara. Même si les Britanniques maintenaient une présence militaire dans la région depuis la défaite des Français dans la guerre de Sept Ans, la colonisation à grande échelle n'a commencé qu'en 1783, avec l'arrivée des Loyalistes de l'Empire-Uni, dont beaucoup venaient de la partie supérieure de l'État de New York, qui avaient choisi de se ranger du côté des Britanniques pendant la guerre de l'Indépendance américaine. Un bon nombre de ces premiers colons avaient servi dans des régiments réguliers ou des régiments de la milice, comme les Rangers de Butler, au cours de la guerre. Le climat modéré et les sols généreux de la péninsule du Niagara leur ont beaucoup plu, et une communauté agricole florissante s'est rapidement établie. Bien qu'elle ait brièvement porté le nom de Newark, la nouvelle agglomération s'est d'abord appelée Niagara; elle a été choisie comme la première capitale du Haut-Canada par le lieutenant-gouverneur John Graves Simcoe, et le Parlement s'est réuni régulièrement à cet endroit jusqu'en 1796, alors que la capitale a déménagé à York (aujourd'hui Toronto).

En 1813, la ville de Niagara a été prise par les troupes américaines qui l'ont occupée pendant sept mois, puis l'ont incendiée au moment de battre en retraite en décembre. La communauté de Niagara-on-the-Lake

d'aujourd'hui, avec son atmosphère et son charme du XIX^e siècle, est construite sur les fondations de ce premier établissement. Le quartier historique de la ville est un lieu historique national.

La péninsule du Niagara a longtemps été réputée pour son agriculture spécialisée. Aujourd'hui cependant, les vergers caractéristiques de pêches, de cerises et de poires sont de plus en plus remplacés par des vignobles et des vineries. Le tourisme est maintenant un pilier économique; même si Niagara Falls demeure la principale attraction de la région, quelque deux millions de visiteurs par année viennent à Niagara-on-the-Lake pour profiter des vineries, des restaurants gastronomiques, du Shaw Festival Theatre, de l'ambiance de la ville et des nombreux lieux historiques. La région est facilement accessible à partir du Golden Horseshoe de l'Ontario (comprenant la région du Grand Toronto, avec une population d'environ quatre millions) et des centres de population de l'ouest de l'État de New York, comme Buffalo. Autrefois concentrées dans les mois d'été, les activités touristiques se poursuivent maintenant presque toute l'année.



On constate un taux de visites répétées élevé (65-80 %) chez les visiteurs de la ville, dont les deux tiers ne viennent que pour la journée. Le tourisme dans la région du Niagara continue à augmenter : entre 1996 et 1997, le nombre de voyages-personnes a augmenté de 40 %, passant de 9,6 millions à 13,4 millions (source : Niagara Tourism Investment Report, juin 1999).

Les lieux historiques nationaux de Parcs Canada dans la région du Niagara partagent le thème commun de l'activité militaire et ils ont une administration commune, mais chacun d'entre eux a été déclaré d'importance historique nationale individuellement. Ils font partie d'une grande série d'endroits historiques dans la péninsule parmi lesquels on trouve d'autres lieux historiques nationaux associés à la guerre de 1812, comme les champs de bataille de Lundy's Lane et de Chippewa, ainsi que le domaine Willowbank et la boutique d'apothicaire du début du XIX^e siècle au Niagara.

Les activités de Parcs Canada à Niagara-on-the-Lake sont concentrées au fort George, et c'est le seul lieu ouvert au public de façon régulière. Navy Hall est ouvert pour des événements spéciaux, et peut être loué pour des occasions privées. Aucun employé ne travaille au fort Mississauga et de simples panneaux d'interprétation sont placés à l'extérieur, bien qu'à l'occasion, des événements spéciaux y soient organisés; l'accès public se fait par le club de golf Niagara-on-the-Lake, qui loue les terres environnantes de Parcs Canada. Aux casernes de Butler, un seul des bâtiments est ouvert au public, mais on peut accéder aux terrains; de nouvelles expositions extérieures expliquant les principaux messages relatifs à l'intégrité commémorative du lieu ont été montées (automne 2006). Le monument de Brock sur les hauteurs de Queenston est ouvert de façon saisonnière; il est exploité par « The Friends of Fort George ». L'île Navy est louée à la Commission des parcs du Niagara; il n'y a aucun aménagement

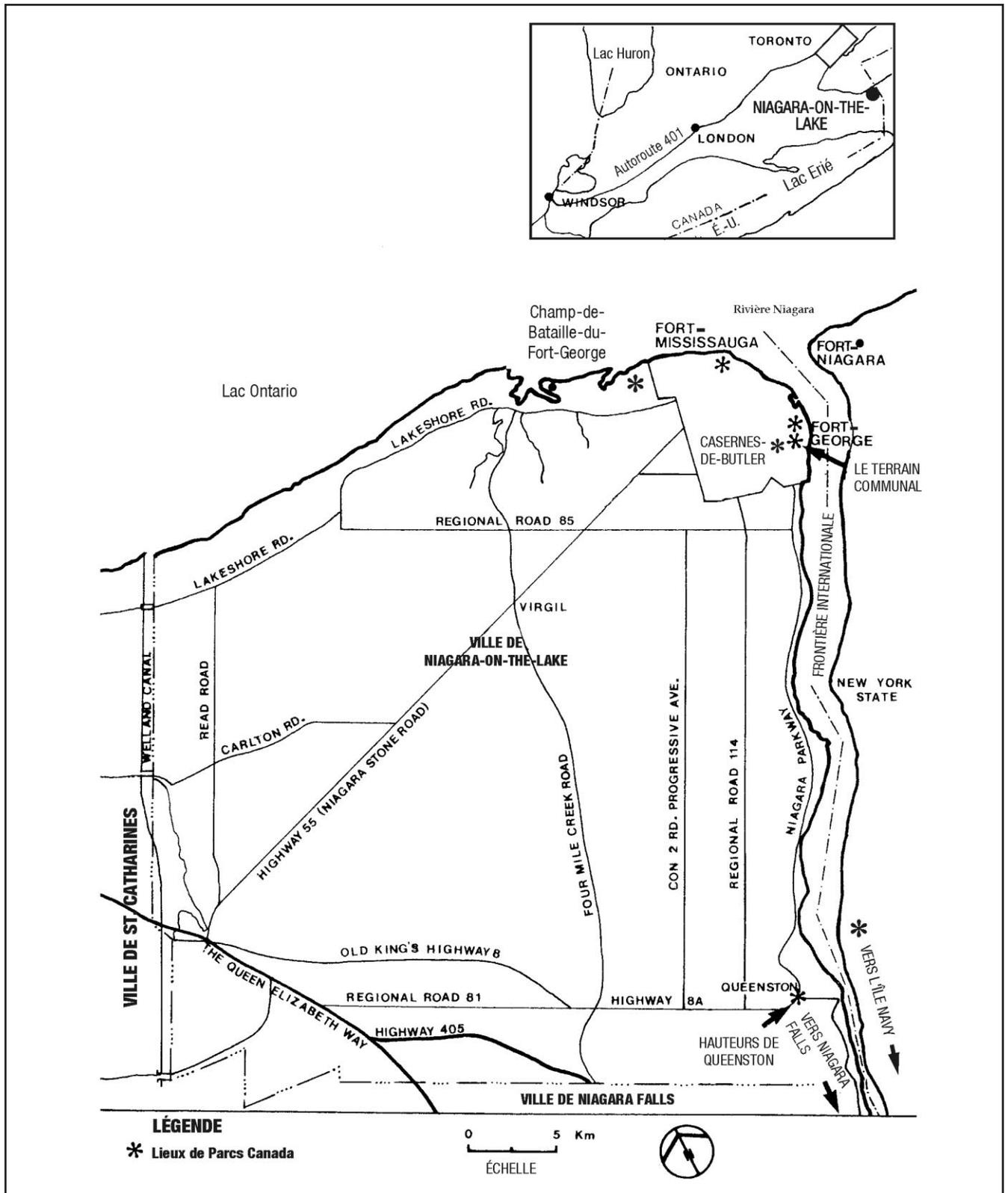
sur l'île, et son emplacement, à peu de distance en amont des chutes Niagara, décourage les visites d'occasion.

Les bureaux administratifs de Parcs Canada sont situés à divers endroits dans la ville. Le bureau d'administration principal se trouve dans le palais de justice du Niagara, lui-même un lieu historique national, qui abrite également l'une des scènes du Shaw Festival Theatre, ainsi que la chambre de commerce de Niagara-on-the-Lake, dont le centre d'information touristique reçoit plus de 200 000 visiteurs chaque année. Au Stone Cottage, sur la rue Ricardo, près de Navy Hall, on trouve d'autres bureaux de Parcs Canada. Le bloc des services d'entretien se trouve sur la rue Victoria, sur des terres louées d'un propriétaire privé, et un atelier de menuiserie est situé dans le sous-sol de Navy Hall. Enfin, le blockhaus III, au fort George, sert d'entrepôt et abrite des vestiaires, une salle de repos et des toilettes pour le personnel d'interprétation. Les bâtiments partiellement restaurés des casernes de Butler qui ne sont pas ouverts au public servent également à l'entreposage.

Parcs Canada a profité d'un certain nombre de partenariats qui l'aident à remplir son mandat de protection et de mise en valeur. L'association coopérante « The Friends of Fort George » exploite une boutique de souvenirs dans le fort, participe aux publications et aux événements spéciaux, et agit comme promoteur de la mise en valeur du patrimoine. D'autres ententes de partenariat ont été conclues avec la chambre de commerce, la Niagara-on-the-Lake Historic Site Alliance, la Lincoln and Welland Regiment Association, la Commission des parcs du Niagara et le Shaw Festival, pour n'en nommer que quelques-uns.

Une description des conditions existantes à chacun des lieux en particulier sera donnée dans la section appropriée du plan.

CONTEXTE RÉGIONAL



4.0 CONSIDÉRATIONS STRATÉGIQUES

4.1 Objectifs du mandat

La gestion des lieux historiques à Parcs Canada obéit à un certain nombre d'objectifs et de politiques qui s'étendent à l'ensemble du programme. Dans le cadre du programme des lieux historiques nationaux, Parcs Canada a la responsabilité :

- de promouvoir la connaissance et l'appréciation du passé du Canada grâce à un programme national de commémoration historique;
- d'assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada;
- d'encourager et d'appuyer la protection et la mise en valeur par d'autres des endroits d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.

Pour se conformer au plan d'entreprise de Parcs Canada, les gestionnaires doivent rendre compte de trois responsabilités clés :

- l'intégrité commémorative (et l'intégrité écologique dans le cas des parcs nationaux);
- le service au client;
- l'utilisation raisonnable et efficace des fonds publics.

Parcs Canada a élaboré une stratégie nationale des relations extérieures qui doit l'aider à accroître l'appui du public pour ses objectifs en développant des relations efficaces avec les clients, en favorisant leur compréhension et en influençant leurs actions en ce qui concerne la préservation de notre patrimoine commun. La stratégie précise quatre marchés cibles principaux :

- le public canadien;

- les visiteurs et les utilisateurs, incluant les utilisateurs indirects;
- les entreprises canadiennes;
- les intervenants.

Toute décision de gestion et toute initiative décrite dans un plan directeur, doivent être entreprises avec ces objectifs généraux à l'esprit. Un rôle très important du plan directeur est donc de traduire l'orientation nationale en besoins et possibilités pour un lieu en particulier.

4.2 Le rôle de Parcs Canada dans la communauté

Depuis les premiers jours des sites militaires du Niagara, les relations avec la communauté ont été étroites, même si elles n'ont pas toujours été faciles. Aujourd'hui encore, sous la responsabilité de Parcs Canada, les vieux sites militaires sont importants pour les gens de l'endroit, en tant que source de fierté du passé de la communauté, en tant qu'attraits touristiques, et en tant que proportion très importante des espaces verts dans la communauté. (En tout, Parcs Canada est propriétaire d'environ 215 hectares qui se trouvent dans les limites de la Vieille Ville de Niagara ou qui sont immédiatement adjacents à ces limites, ce qui représente environ 20 % de la superficie totale de la Vieille Ville.) Bien des sujets qui préoccupent l'administration municipale intéressent également Parcs Canada, particulièrement les questions ayant trait au tourisme, à la circulation automobile et au stationnement. Parcs Canada reconnaît l'importance de la collaboration dans la résolution de problèmes d'intérêt mutuel.

Parcs Canada reconnaît également ne pas pouvoir atteindre ses objectifs en travaillant seul. La préservation de notre patrimoine commun est importante pour tous les Canadiens et Canadiennes : Parcs Canada encourage d'autres intervenants à participer activement à la gérance de nos ressources naturelles et historiques. Les Friends of Fort George et le groupe très actif des bénévoles du fort George sont

des exemples de gérance concrète. Parcs Canada recherche également des partenaires qui l'aideront à atteindre ses objectifs. Actuellement, les lieux du Niagara travaillent en collaboration avec un large éventail de partenaires, notamment les Friends, Inniskillin Wineries, l'hôtel Pillar and Post et d'autres, dans le cadre d'initiatives aux avantages mutuels. Parcs Canada poursuivra cette politique d'encouragement des partenariats. Certaines des propositions contenues dans le présent plan directeur seront entreprises grâce à des partenariats avec le secteur public et avec le secteur privé.

4.3 Questions de marketing et de recettes

Pendant les consultations publiques, un thème est revenu constamment : le fait, reconnu par l'ensemble des intervenants, que Parcs Canada doit augmenter ses recettes face à des crédits qui vont en diminuant. En même temps, on a constaté un solide consensus que le besoin de recettes ne devrait pas conduire à une sur-commercialisation de ces lieux, ni prendre l'approche « parc thématique » de l'histoire. Parcs Canada croit que ses lieux historiques nationaux dans la région du Niagara représentent une occasion de produire des recettes convenables tout en demeurant fidèles au mandat de la protection et de la mise en valeur des ressources historiques.

À la suite des études de marché réalisées depuis 1995, on propose d'accroître la fréquentation de 10 % et les recettes de 15 % en prolongeant les périodes d'ouverture, en augmentant les prix, et en sensibilisant le marché. Ce plan suppose que le fort George demeurera le foyer de l'intérêt des visiteurs et des activités de mise en valeur du patrimoine. Les partenariats, la présentation et les améliorations des produits font partie des éléments clés de la bonne mise en œuvre du plan de marketing.

Fréquentation actuelle :

Sur les lieux :

Le nombre de visites à Fort-George, le seul lieu où on les comptabilise, tourne autour de 55 000 par année, en moyenne. Ce nombre a subi une légère baisse après le 11 septembre 2001, mais la situation se rétablit lentement. Cependant, les 14 millions de personnes qui visitent chaque année la région du Niagara représentent un potentiel extraordinaire, qu'on pourrait exploiter par des stratégies de marketing efficaces, notamment en matière de développement de produit.

Les visiteurs actuels constituent un échantillon représentatif des visiteurs de la région du Niagara, et comprennent une proportion très élevée de visiteurs américains et étrangers, de visiteurs venant d'autres parties de l'Ontario, de résidents locaux de la péninsule du Niagara, de résidents de Toronto et de personnes visitant des amis et des parents à Toronto, au Niagara et dans la région américaine du Niagara. La plupart des groupes organisés sont des groupes éducatifs, bien qu'on s'attende à une augmentation importante des groupes commerciaux, grâce aux efforts de marketing déployés. Plus de la moitié de nos visiteurs passent la nuit à Niagara-on-the-Lake ou à Niagara Falls, ce qui fait apparaître le besoin de faire connaître aux hôteliers locaux et aux exploitants de chambres d'hôtes, l'histoire, la nature et les services du fort George. Seulement 15 % des visiteurs actuels sont des visiteurs qui reviennent.

Les visiteurs sont issus de différents milieux et manifestent un large éventail d'intérêts. La proportion la plus élevée de visiteurs d'occasion sont des gens qui se trouvent dans la région pour d'autres raisons : les chutes, le casino, le festival Shaw, Niagara-on-the-Lake, etc., qui viennent au fort par curiosité ou pour se distraire. Ces visiteurs visiteront différentes autres attractions pendant leur séjour au Niagara, mais il est peu probable qu'ils fassent l'effort de dénicher nos lieux plus ou moins aménagés.

L'importance des lieux et leur histoire ne suffisent pas. Ce public potentiel veut des programmes qui compléteront ou concurrenceront des offres comme les Whirlpool Jetboat Rides, le Butterfly Conservatory, Ride Niagara, Marineland et d'autres attractions. Actuellement, le fort George se situe à ce niveau d'offre. Les groupes scolaires, qui venaient autrefois à cause du faible prix et à cause du complément à d'autres attractions visitées au cours de l'excursion, viennent maintenant à cause des programmes éducatifs liés au curriculum. Une proportion relativement faible des visiteurs de la région sont des mordus de l'histoire, dont la plupart visitent le fort George.

Hors des lieux :

Parcs Canada travaille étroitement avec d'autres organisations patrimoniales et avec des partenaires commerciaux et éducatifs en vue d'informer les résidents locaux et les visiteurs de la région des principaux éléments d'histoire associés à ses lieux historiques nationaux et aux autres lieux historiques dans notre région. Ces efforts ont pour résultat d'accroître la sensibilisation à l'importance de la préservation des lieux importants dans la région, de faire connaître les éléments d'histoire associés aux lieux historiques nationaux et de positionner Parcs Canada comme un centre d'expertise fréquemment consulté par les particuliers et par les organisations. Cela nous donne de la visibilité, augmentant ainsi la fréquentation des lieux par les résidents locaux et par les visiteurs de la région.

4.4 Considérations de mise en valeur du patrimoine

Parcs Canada définit la mise en valeur du patrimoine comme « les activités, services et installations qui, directement ou indirectement, font connaître au public les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les canaux historiques ainsi que les ressources qui y sont associées » (Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada, 1994). De façon moins formelle, c'est la communication

d'histoires concernant ce qui s'est passé à un endroit historique en particulier, et de l'importance de ces événements dans l'évolution de notre pays, de sorte que l'endroit a été déclaré un lieu historique national. Les faits historiques et les ressources culturelles, et donc les principales histoires à communiquer, demeurent les mêmes, mais les approches de la communication peuvent varier en fonction de la composition du public, des progrès technologiques, et même des offres des concurrents. La mise en valeur du patrimoine est une activité dynamique, étroitement liée aux considérations de marketing.

Par exemple, les lieux historiques nationaux de Parcs Canada dans la région du Niagara se distinguent des lieux historiques canadiens, en ce qu'une proportion élevée des visiteurs ne sont pas des Canadiens, mais viennent des États-Unis ou d'ailleurs. Chez ces gens, les connaissances de base de notre histoire sont limitées, mais souvent, ils sont très intéressés à en apprendre davantage. Les événements dramatiques qui se sont déroulés en ces lieux et qui leur donnent leur importance sont faciles à saisir, mais une bonne partie des messages secondaires, comme ceux qui ont trait à la gestion des lieux, sont d'un intérêt moindre. Les programmes de mise en valeur du patrimoine doivent tenir compte des antécédents des visiteurs, des connaissances qu'ils peuvent avoir déjà et de leurs intérêts. Les efforts de mise en valeur du patrimoine de Parcs Canada sont jugés selon trois mesures principales de succès : les visiteurs et les résidents comprennent les événements qui se sont produits dans ces endroits spéciaux et qui ont contribué à façonner le pays, ce qui s'applique aussi à d'autres lieux du réseau des lieux historiques nationaux du Canada; ces endroits sont dignes d'être préservés; les gens apprécient leur visite et la trouvent intéressante.

Certaines lacunes en matière de mise en valeur du patrimoine ont des répercussions sur la capacité de Parcs Canada d'assurer l'intégrité commémorative

des lieux de la région du Niagara. Actuellement, les casernes de Butler, le fort Mississauga, le phare de la pointe Mississauga, l'île Navy et la partie du champ de bataille du fort George qui appartient à Parcs Canada ne sont pas pleinement accessibles au public, et ne sont pas non plus mis en valeur de la façon adéquate. Il n'y a pas de ressources pour des expositions ou pour d'autres médias d'interprétation, à l'exception d'une mention dans la brochure principale, et des exposés dans l'interprétation personnelle lorsque le temps le permet. Suite à l'approbation du présent plan directeur, on se fondera sur le Concept de renouvellement de la mise en valeur du patrimoine établi en 2001 pour identifier les publics cibles, les résultats visés et les méthodes de présentation des messages clés, etc., pour chacun de ces lieux, selon le cadre financier particulier de chacun. Les ressources actuelles ne permettent pas de nouveaux aménagements d'interprétation dans ces lieux dans un avenir rapproché.



5.0 VISION

Les lieux historiques nationaux du Canada de la frontière du Niagara : *Là où le Haut-Canada a été sauvé.*

Pendant des décennies, les lieux historiques nationaux du Canada situés le long de la frontière du Niagara ont permis de protéger forts, champs de bataille et autres endroits associés à une série d'événements tellement importants, tellement dramatiques, que le sort même du Canada s'en est trouvé menacé. La rivière Niagara marque la frontière entre le Canada et les États-Unis; aujourd'hui paisible, elle se trouvait pendant la guerre de 1812 en zone de guerre, sur la ligne de front. Entre 1812 et 1814, les Américains ont mené des invasions successives pour annexer le Haut-Canada et les territoires de l'Ouest à la jeune république; ils ont été repoussés par un petit groupe de marins et de soldats britanniques, la milice canadienne et leurs alliés des Premières nations. Cette résistance victorieuse a contribué à bâtir ici-même, dans ces champs et ces rues, un sentiment d'unité, de fierté et de nationalisme qui allait contribuer à la formation de notre pays, en 1867.

Les armes se sont tuées il y a presque deux cents ans, mais le caractère dramatique des événements qui se sont déroulés ici est toujours palpable. Si la soirée est calme, on peut presque entendre résonner les pas des soldats et voir au loin les voiles des navires de guerre. Les hommes et les femmes de 1812 ont tout sacrifié pour protéger leurs terres : les générations précédentes ont honoré ce sacrifice, protégé les vestiges du passé et transmis les récits relatifs aux endroits *où le Haut-Canada a été sauvé.*

Voici notre vision des lieux historiques nationaux du Canada pour la région du Niagara :

- En collaboration avec des partenaires et les autres ordres de gouvernement, nous commémorerons la guerre de 1812 et célébrerons le 200^e anniversaire de cet événement de façon appropriée et significative. Cet anniversaire présente un intérêt

considérable à l'échelle internationale; Parcs Canada jouera un rôle important et jouira d'une grande visibilité lors de ces commémorations, qui amélioreront sensiblement les connaissances des Canadiens et des Canadiennes sur le fort George et son histoire, et les encourageront à visiter le lieu.

- Nous réaliserons les recherches, la planification et le développement nécessaires au recentrage et à l'amélioration des expériences offertes aux visiteurs et des programmes de mise en valeur du patrimoine au fort George afin de répondre aux normes actuelles et aux besoins des visiteurs d'aujourd'hui, et de nous positionner de façon efficace dans un marché hautement compétitif et complexe. Des recherches menées en 2006 ont révélé que les visiteurs de Niagara-on-the-Lake qui ne visitent pas le fort sont intéressés à des expériences pratiques, des expositions, des visites guidées et des reconstitutions militaires d'époque. Nous devrions améliorer notre offre dans ces domaines.
- Nous veillerons à ce que les autres lieux historiques nationaux associés au fort George soient protégés, restaurés et gérés selon les normes les plus élevées en matière de gestion des ressources culturelles. Les casernes de Butler et le fort Mississauga seront solidifiés et ouverts au public, le monument de Brock sera restauré et rouvert, les ressources naturelles et culturelles de l'île Navy seront protégées et les récits portant sur la bataille du fort George et le phare de la pointe Mississauga seront communiqués au public de façon efficace. Ces réalisations serviront d'exemples d'intendance et de mise en valeur durable du patrimoine.
- Nous obtiendrons auprès de sources diverses les ressources nécessaires à la mise en œuvre de cette vision, notamment grâce à la production de recettes et à la participation de commanditaires, ainsi qu'à des crédits gouvernementaux.

- L'amélioration des installations, combinée à une offre enrichie et à une campagne de sensibilisation communiquant aux Canadiens l'importance du lieu, les récits tumultueux qui s'y rattachent et les services qui y sont offerts, feront grimper considérablement le nombre de visiteurs et, par conséquent, les recettes qui assureront la pérennité des programmes.
- Les visiteurs du Canada et des autres pays comprendront alors clairement qu'il s'agit de l'endroit où le Haut-Canada a été sauvé.



FORT-GEORGE



LIEU DÉSIGNÉ :

Limite de la fortification originale
Remblais
Aire ouverte menant à la rivière
Niagara et au terrain communal

RESSOURCES DE NIVEAU 1 :

Poudrière
Ressources archéologiques associées
à la construction du fort George et à la
guerre de 1812, y compris les tranchées
américaines

■ Ressources de Niveau 1

RESSOURCES DE NIVEAU 2 :

Blockhaus I
Blockhaus II
Blockhaus III
Blockhaus octogonal
Poste de garde
Logement des officiers
Cuisine
Maison datant de 1815
Navy Hall (voir la carte à la page 2)
Palissades et remblais
Huit pièces d'artillerie
Ressources archéologiques datant d'autres époques

RESSOURCES NON HISTORIQUES :

Fosse de sciage et parc à bois
Bâtiment de l'artisan
Point de vente des Friends of Fort George
Centre d'accueil

LÉGENDE

- ① COTTAGE
- ② BLOCKHAUS I
- ③ BLOCKHAUS II
- ④ BLOCKHAUS III
- ⑤ FOSSE DE SCIAGE ET PARC À BOIS
- ⑥ POUDRIÈRE
- ⑦ BÂTIMENT DE L'ARTISAN
- ⑧ POINT DE VENTE DES FRIENDS OF FORT GEORGE
- ⑨ LOGEMENT DES OFFICIERS CUISINE
- ⑩ LOGEMENT DES OFFICIERS
- ⑪ POSTE DE GARDE
- CLÔTURE
- LIMITE DE LA PROPRIÉTÉ

Échelle : 1:2400

6.0 LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU FORT-GEORGE

Objectif de commémoration : Le lieu historique national du Canada du Fort-George est d'importance historique nationale parce qu'il a servi de fortification principale sur la frontière du Niagara au cours de la guerre de 1812, et en tant que quartier général de la Division du centre de l'Armée britannique, le lieu a joué un rôle clé dans la défense du Haut-Canada. Sa destruction par l'artillerie a contribué à la victoire américaine dans la bataille du fort George, et à l'occupation subséquente de Newark par les forces américaines pendant sept mois. Le fort George a été désigné lieu historique national en 1921. Navy Hall, qu'on considère comme faisant partie du fort George, n'a pas été étudié par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en fonction de son importance nationale possible, et est donc considéré comme une ressource culturelle de Niveau 2.

Actuellement, parmi les autres lieux historiques nationaux du Niagara, le fort George est au centre des programmes destinés aux visiteurs. À l'exception de la poudrière, qui date de 1796-1797, le fort et ses bâtiments sont une reconstruction qui date des années 1930. Environ 55 000 visiteurs par année viennent profiter des reconstitutions d'époque, des démonstrations par des guides en costume, des expositions modernes et des événements spéciaux qui se tiennent dans le fort. Le lieu a la capacité d'accueillir des nombres beaucoup plus élevés de visiteurs sans compromettre ni les ressources physiques ni la qualité de l'expérience vécue par les visiteurs.

Actuellement, l'intégrité commémorative n'est pas assurée au fort George, en grande partie à cause de la détérioration importante des palissades et des revêtements. L'évaluation de l'intégrité commémorative effectuée en 2004 a également permis de détecter des lacunes dans la communication des

messages liés au lieu. Un examen récent des expériences offertes aux visiteurs et de la mise en valeur du patrimoine, réalisé par un tiers, a permis d'identifier des faiblesses dans l'infrastructure de services aux visiteurs ainsi que dans le développement et la mise en valeur de produits.

Objectifs stratégiques :

- protéger et mettre en valeur le fort George, tel que décrit dans l'énoncé d'intégrité commémorative;
- conserver le fort George comme le foyer de l'intérêt et des activités des visiteurs parmi les lieux historiques nationaux du Niagara;
- améliorer sensiblement les expériences offertes aux visiteurs en repensant l'offre à partir des études de marché et grâce à des investissements stratégiques dans les infrastructures.

Actions clés :

- protéger la poudrière, et le ravin naturel modifié dans lequel elle se trouve, comme des ressources culturelles de niveau 1 (d'importance nationale). Les éléments architecturaux particuliers de la poudrière, qui lui donnent son caractère historique et qui doivent être maintenus sont « son architecture fonctionnelle, ses masses et ses matériaux, et sa contribution à l'ambiance militaire de l'endroit »;
- protéger les éléments paysagers qui définissent le paysage militaire historique et contribuent à l'atmosphère de l'endroit :
 - le caractère militaire et le sentiment d'enfermement produits par les palissades et les remblais;
 - les liens fonctionnels et visuels entre le fort George et Navy Hall;
 - la perspective historique du fort George jusqu'au fort Niagara;

- les perspectives ouvertes offertes par l'absence d'obstacles sur les champs de tir historiques qui subsistent;
- le caractère ouvert non aménagé du terrain communal.
- gérer les ressources archéologiques de Niveau 1 (d'importance nationale), conformément aux principes appropriés de gestion des ressources culturelles. En particulier, les vestiges des tranchées de l'occupation américaine, tant en surface qu'en-dessous, sont des ressources importantes qui nécessitent des études, des cartes et une protection additionnelles;
- s'assurer que les objets historiques de Niveau 1, c'est-à-dire ceux qui sont directement associés à la raison de l'importance nationale du lieu, sont conservés et entretenus de façon correcte. Dans le cas du fort George, on sait que peu d'objets de ce genre se trouvent dans les collections du lieu. Il existe un portrait en silhouette encadré, qu'on a récemment identifié comme représentant un officier du 100th Regiment en garnison dans le fort. Il y a également une épée que l'on pense avoir été portée par un officier des Royal Engineers, en poste au fort George, et une boucle de ceinturon de la milice Lincoln and Welland. D'autres articles avec des associations connues ou supposées avec le fort George et la guerre de 1812 se trouvent dans différentes collections publiques et privées;
- effectuer de façon continue des études de marché auprès des personnes qui visitent Niagara-on-the-Lake mais qui ne visitent pas le fort George, afin d'établir leurs perceptions, leurs intérêts et leurs besoins. Ce processus a été lancé à l'été 2006 et devrait être continu, afin de permettre à Parcs Canada d'adapter ses programmes aux besoins des publics visés, qui évoluent constamment;
- traiter de la question des lacunes dans les installations de service destinées aux visiteurs, notamment le centre d'accueil, les toilettes publiques et la boutique de cadeaux. On examinera la possibilité de fournir des services d'alimentation thématiques dans un endroit approprié;
- revoir le programme de mise en valeur du patrimoine pour mettre l'accent sur la qualité des expériences offertes aux visiteurs ainsi que sur la communication efficace des messages. Le nouveau programme devrait toucher le cœur et l'esprit des visiteurs, par le biais de diverses techniques actives et passives, afin de les faire participer pleinement au récit. Les visiteurs devraient se sentir emportés par le récit des événements palpitants qui se sont produits ici et repartir convaincus de l'importance de ces événements pour la survie et la croissance de la nation canadienne. Les techniques de présentation utilisées pourraient aller de la simple amélioration de la signalisation d'interprétation de base à des expositions ou à des mises en scène interactives auxquelles les visiteurs pourraient participer;
- intégrer à la nouvelle offre d'expériences destinées aux visiteurs des activités et des programmes spéciaux, comme des visites de nuit à la lanterne et des programmes de nuit, si les études de marché montrent que la demande pour de tels programmes est suffisante;
- après la mise en œuvre de la nouvelle offre d'expériences destinées aux visiteurs et des améliorations à la mise en valeur du patrimoine, adopter une stratégie de marketing accrocheuse dans le but de doubler le nombre de visiteurs;
- assurer, grâce à un programme de mise en valeur du patrimoine plus intéressant et plus interactif, la communication efficace des messages clés définis dans l'énoncé d'intégrité commémorative. Pour le fort George, ces messages sont les suivants :

- Le fort George était le quartier général de la Division du centre des forces canado-britanniques au cours de la guerre de 1812;
- Le fort George a été détruit par l'artillerie américaine pendant la bataille du fort George, en mai 1813;
- La destruction du fort George a affaibli les défenses du Haut-Canada, et a mené à d'autres combats militaires, ainsi qu'à l'occupation subséquente de Newark par les forces américaines pendant sept mois.

Les messages de contexte qui viennent compléter la compréhension des messages d'importance nationale comprennent les suivants :

- Le fort George a été construit par les Britanniques dans les années 1790 afin de protéger le Haut-Canada contre une invasion américaine.
- Des soldats des forces britanniques régulières, des unités de la milice canadienne et des guerriers autochtones composaient les forces militaires présentes au fort George. Ces forces comprenaient le « Corps de couleur », une compagnie de Canadiens d'origine africaine.
- Le major-général sir Isaac Brock commandait la Division du centre à partir du fort George, jusqu'à sa mort au cours de la bataille des hauteurs de Queenston.
- La poudrière est le seul bâtiment qui a survécu à la bataille du fort George en mai 1813.
- La défaite des forces canado-britanniques à la bataille du fort George a conduit à d'autres batailles plus loin à l'intérieur des terres.
- Les forces américaines ont occupé Newark (Niagara-on-the-Lake) du mois de mai au mois de décembre 1813, et elles ont incendié Newark lorsqu'elles ont retraits.
- Les Britanniques ont décidé de ne pas reconstruire le fort George lorsqu'ils ont repris Newark, mais de construire les casernes de Butler pour le remplacer.
- Le fort George fait partie de la famille des lieux historiques nationaux.

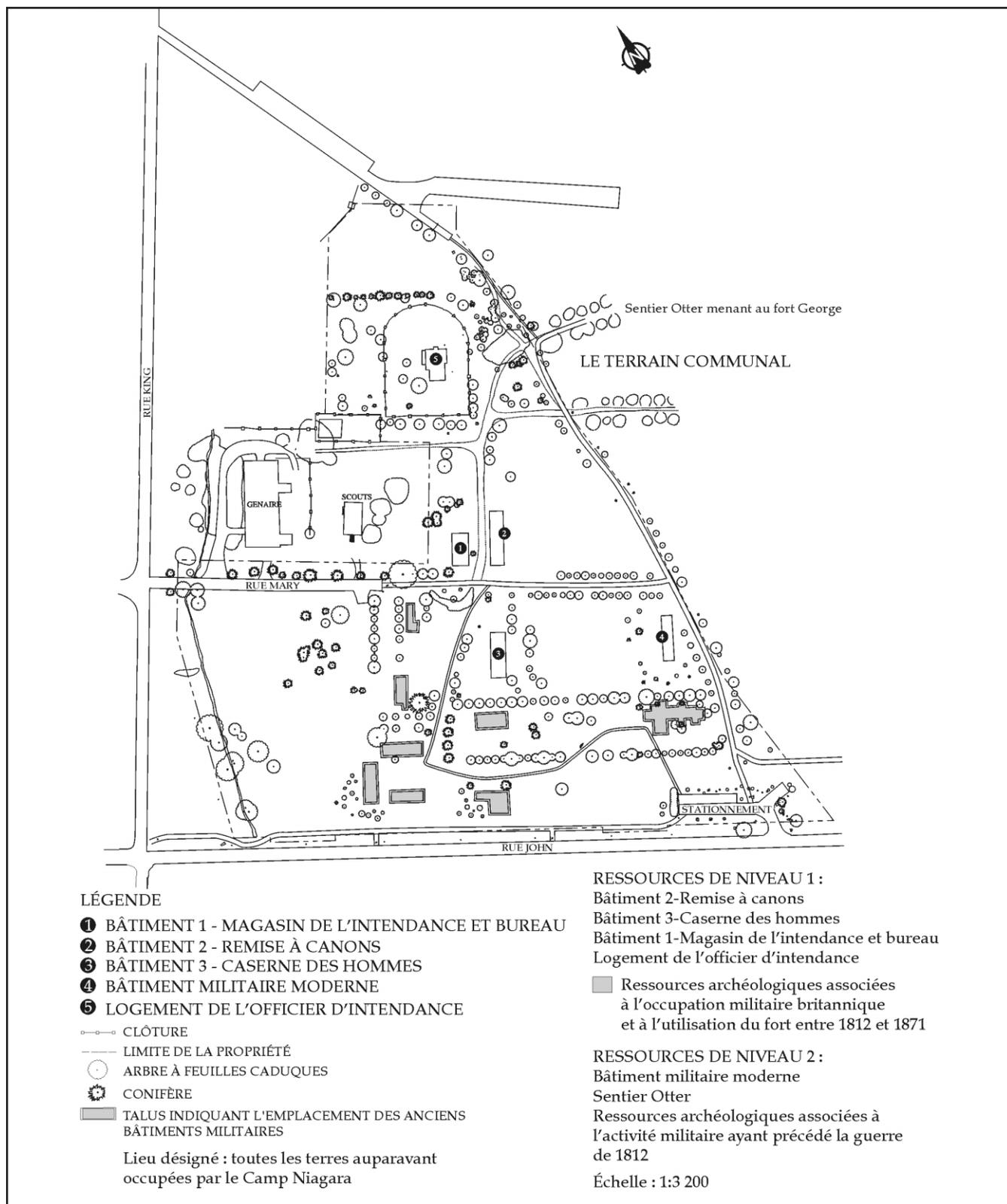
Les raisons de l'importance historique nationale du fort George seront communiquées efficacement au public lorsque :

- tous les visiteurs reçoivent l'occasion de comprendre les messages clés d'importance nationale notés ci-dessus;
- l'importance du lieu dans son ensemble, et les liens géographiques et historiques avec les autres lieux du complexe des lieux historiques nationaux du Niagara et des autres sites importants de la guerre de 1812 sont expliqués aux visiteurs;
- le rôle du fort George dans la stratégie britannique d'ensemble pour la défense du Canada est communiqué;
- la démonstration des activités d'époque (comme la musique militaire, la cuisine, les travaux de forge, etc.) est liée au rôle du fort George avant et pendant la guerre de 1812, dans les circonstances où de telles démonstrations sont un moyen efficace d'interprétation;
- les besoins et les intérêts du public sont évalués, et les médias d'interprétation sont diversifiés et équilibrés de façon à donner une expérience intéressante à tous les visiteurs. Les messages seront présentés avec intégrité : les renseignements conjecturaux seront reconnus comme tels, et les ressources recréées seront identifiées, notamment le fait que la plus grande partie du fort est une reconstruction;
- l'appui et la participation de la communauté aux événements et aux activités liés à la présentation des messages d'importance nationale sont encouragés;

- entretenir les palissades, les remblais et les bâtiments reconstruits en tant que ressources de Niveau 2 faisant partie du caractère patrimonial du fort, et servant d'exemple du mouvement de préservation historique des années 1930;
- élaborer et mettre en œuvre un système d'information de marketing afin de rassembler systématiquement des données sur les clients;
- réaliser une étude et élaborer un plan pour l'élaboration et la mise en œuvre du programme de nuitées dans le blockhaus II;
- continuer à travailler avec les partenaires pour élaborer et faire la promotion des forfaits;
- entretenir Navy Hall en tant que ressource de Niveau 2 et en faciliter l'accès par le public;
- continuer d'offrir des expositions sur John Graves Simcoe et la Marine provinciale;
- saisir les occasions de faire grimper le nombre de visiteurs et les recettes par l'entremise d'activités spéciales et d'autres événements.



CASERNES-DE-BUTLER



7.0 LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DES CASERNES-DE-BUTLER

Objectif de commémoration : Le lieu historique national du Canada des Casernes-de-Butler est d'importance historique nationale, parce que les quatre bâtiments militaires du XIX^e siècle qui subsistent encore sont des éléments essentiels et font partie intégrante du complexe de structures militaires à l'embouchure de la rivière Niagara, et à cause du rôle qu'ils ont joué dans l'histoire militaire de la région. Les casernes de Butler ont été désignées comme un lieu historique national en 1963.

Au moment de son plus grand développement, le complexe des casernes de Butler s'étendait sur la plus grande partie du terrain communal, mais aujourd'hui, les bâtiments qui subsistent sont groupés dans le coin sud-ouest. La remise à canons, la caserne des hommes, le magasin de l'intendance et le logement de l'officier d'intendance sont tous des ressources culturelles de Niveau 1 (d'importance nationale). La cinquième structure qui se dresse sur le site aujourd'hui date de la période d'après la Deuxième Guerre mondiale et représente l'époque où les casernes de Butler formaient le Camp Niagara. Ce bâtiment n'a pas été désigné par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Les quatre structures historiques ont fait l'objet d'une restauration extérieure. Les intérieurs de la remise à canons et de la caserne ont été stabilisés; l'intérieur du logement de l'officier d'intendance est en mauvais état. Seul le bâtiment de la caserne est accessible au public, grâce à un partenariat avec le Lincoln and Welland Regimental Museum; on peut y voir une exposition qui traite du rôle de la milice locale depuis 1784 jusqu'au présent. La L and W Regimental Association prévoit ouvrir la remise à canons à l'été 2007 pour son musée. Une évaluation de l'intégrité commémorative a été effectuée en

2001-2002. On a installé récemment de nouvelles expositions extérieures soulignant les principaux messages commémoratifs associés aux casernes de Butler (automne 2006).

Buts stratégiques :

- développer d'autres partenariats pour améliorer la mise en valeur du patrimoine;
- compléter la stabilisation du logement de l'officier d'intendance.

Actions clés :

- protéger les bâtiments qui subsistent aux casernes de Butler, et entretenir les éléments architecturaux qui en définissent le caractère patrimonial. Ces éléments ont été définis comme suit :
 - dans le cas du magasin de l'intendance : « ...son architecture géorgienne simple, sa conception et ses matériaux fonctionnels, et son caractère militaire »;
 - dans le cas de la remise à canons : « ...l'agencement simple des masses, l'espacement régulier des ouvertures, les matériaux et le caractère militaire »;
 - dans le cas du logement de l'officier d'intendance : « ...son architecture géorgienne simple, ses matériaux et sa contribution à l'aspect résidentiel du camp »;
 - dans le cas de la caserne : « ...l'agencement des masses, l'apparence simple sans éléments décoratifs, les matériaux et le caractère militaire ».

Dans le cas du logement de l'officier d'intendance, l'intérieur du bâtiment doit être restauré pour réaliser l'intégrité commémorative. Actuellement, l'intérieur est dans un très mauvais état.

- gérer les ressources archéologiques de Niveau 1 (d'importance nationale) conformément aux principes appropriés de la gestion des ressources culturelles. Ces ressources comprennent les

vestiges archéologiques du logement du commandant, la maison du Conseil indien (plus tard l'hôpital), la palissade, et les fondations sous terre des autres bâtiments tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la palissade.

- protéger les éléments paysagers qui définissent l'environnement militaire historique et qui contribuent à l'atmosphère marquée de l'endroit :
 - le paysage ouvert non aménagé du terrain communal;
 - Paradise Grove et les autres ceintures d'arbres le long de la rivière Niagara qui contribuent à délimiter les espaces ouverts;
 - les liens visuels entre les casernes de Butler et le fort George.
- assurer la communication efficace des messages clés définis dans l'énoncé d'intégrité commémorative. Dans le cas des casernes de Butler, ces messages clés sont les suivants :
 - Après la guerre de 1812, les Britanniques ont bâti les casernes de Butler hors de portée des canons du fort Niagara, dans le but de remplacer le fort George (qui avait été détruit) en tant que quartier général de la défense canado-britannique sur la frontière du Niagara.
 - Les casernes, la remise à canons, le logement de l'officier d'intendance et le magasin sont les bâtiments du XIX^e siècle qui subsistent de ce qui était un complexe étendu à l'emplacement des casernes de Butler.
 - Les casernes de Butler sont devenues le Camp Niagara, où les forces militaires régulières ont subi leur entraînement pour les deux guerres mondiales, et où des camps d'été de la milice ont été organisés jusqu'aux années 1960.
 - Au moment de son plus grand développement, le Camp Niagara s'étendait sur presque tout le terrain communal.

Les messages de contexte d'importance nationale sont les suivants :

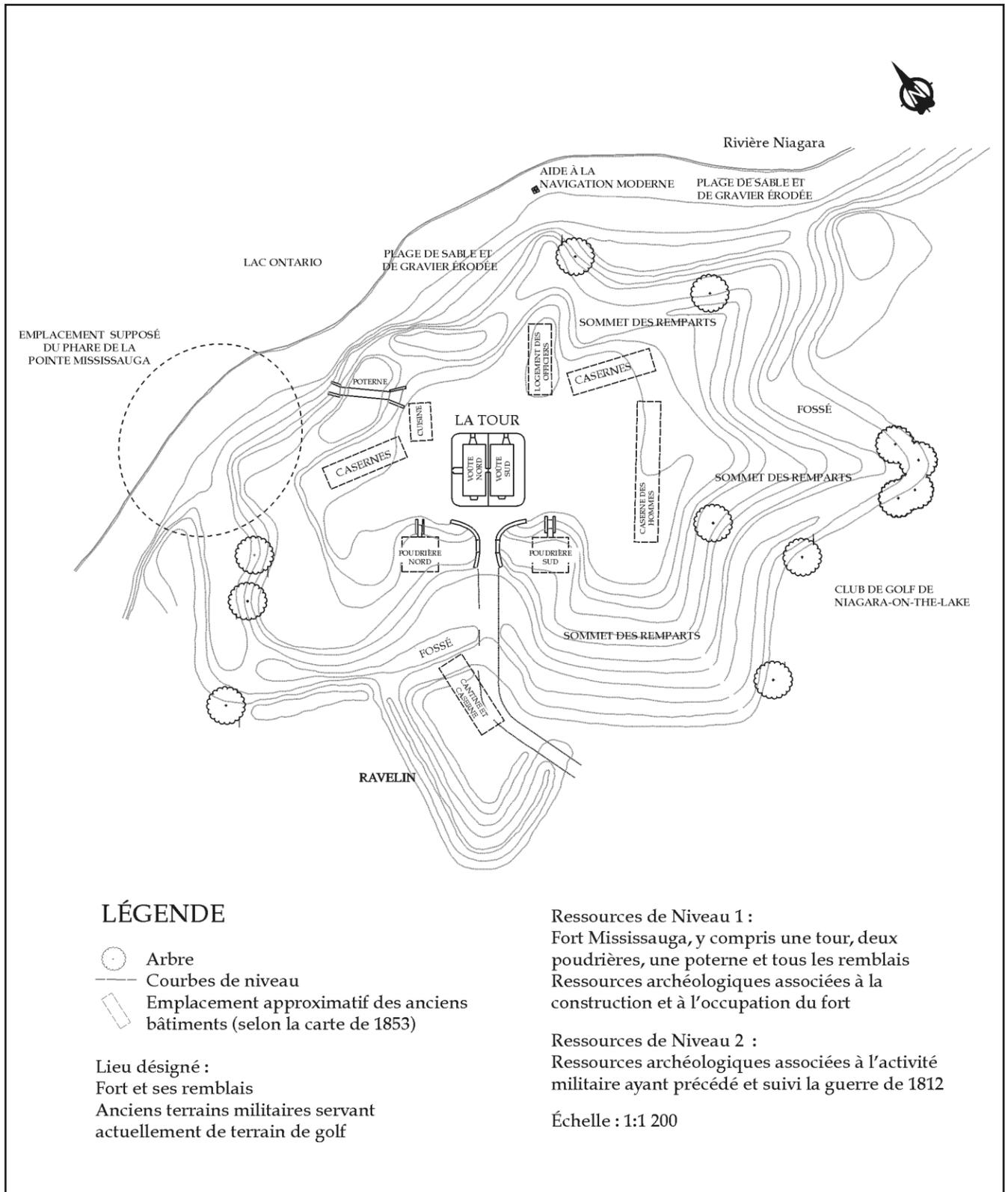
- Les casernes de Butler étaient le quartier général du Département de l'intendance, responsable de la nourriture et des autres approvisionnements nécessaires aux troupes.
- Le British Indian Department, responsable des bonnes relations avec les alliés indiens des Britanniques, avait également son quartier général aux casernes de Butler.
- La maison du Conseil indien, utilisée pour les consultations entre les Britanniques et leurs alliés indiens, se trouvait sur le terrain communal. Par la suite, ce bâtiment a été utilisé comme hôpital pour les casernes de Butler.
- Le Camp Niagara a été un centre d'entraînement important des forces militaires régulières pendant les deux guerres mondiales et pendant la guerre de Corée.
- Les casernes de Butler font partie de la famille des lieux historiques nationaux.

Ces messages seront communiqués de façon efficace lorsque :

- tous les visiteurs prennent connaissance et comprennent les messages clés d'importance historique nationale notés ci-dessus;
- l'importance du lieu dans son ensemble, et ses liens historiques et géographiques avec les autres éléments des lieux historiques nationaux du Niagara et avec d'autres sites d'importance nationale de la guerre de 1812 sont bien compris;
- les besoins et les intérêts du public sont évalués, et les médias d'interprétation sont diversifiés et équilibrés de façon à donner une expérience significative à tous les visiteurs. Les messages sont présentés avec intégrité, et les renseignements conjecturaux sont présentés comme tels;

- l'adaptation appropriée du bâtiment d'après la Deuxième Guerre mondiale est examinée, à l'appui de la mise en valeur du patrimoine et/ou d'occasions de production de recettes avec des partenaires.

FORT-MISSISSAUGA



8.0 LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU FORT MISSISSAUGA

Objectif de commémoration : Le lieu historique national du Canada du Fort-Mississauga est d'importance historique nationale parce qu'il est un exemple important de construction militaire à l'intérieur d'un complexe militaire lui-même d'importance historique nationale. Complétés après la guerre de 1812, le fort et sa tour centrale sont situés dans une position stratégique à l'embouchure de la rivière Niagara, de façon à protéger le côté canado-britannique de la frontière du Niagara et à faire contrepoids au fort Niagara. Le fort Mississauga a été désigné comme un lieu historique national en 1960.

Le fort Mississauga est le seul exemple de ce type de fortification qui subsiste au Canada : une tour carrée à l'intérieur de remblais en forme d'étoile. La tour centrale a été construite, croit-on, avec des briques récupérées dans les ruines de l'agglomération de Newark, après sa destruction par les forces américaines en retraite en décembre 1813. Deux poudrières ont été construites dans les remblais de chaque côté de la porte, et une poterne traverse les remblais du côté du lac Ontario. Les éléments des remblais qui s'étendent au-delà du périmètre évident du fort comprennent les glacis et le ravelin immédiatement à l'extérieur de la porte. À cause de l'érosion de la rive du lac, la forme originale en étoile des remblais est très difficile à distinguer.

Le fort Mississauga est situé sur 21 hectares d'anciens terrains militaires réservés, dont 20 hectares sont loués au Niagara-on-the-Lake Golf Club. L'accès public a été amélioré en 2000 grâce à l'installation d'un sentier qui traverse le terrain de golf. Ce projet a été entrepris par les Friends of Fort George grâce à une subvention du millénaire. On a également installé des panneaux d'interprétation extérieurs discrets. Quelques événements spéciaux ont été organisés

récemment avec succès. Une évaluation menée en 2004 a permis de conclure que l'intégrité commémorative n'est pas entièrement respectée, à cause de la mise en valeur limitée du patrimoine.

Les vestiges du lieu historique national du Canada du Phare-de-la-Pointe-Mississauga se trouvent sans doute sous les remblais du fort Mississauga, du côté qui fait face au lac (voir la section 11.0). Parcs Canada continuera à gérer le fort Mississauga de façon à ce que l'intégrité commémorative des deux lieux historiques nationaux demeure entière.

But stratégique :

- améliorer les occasions de mise en valeur du patrimoine.

Actions clés :

- protéger les remblais, la tour, les poudrières, la poterne et la porte, éléments qui sont tous des ressources de Niveau 1 (d'importance nationale), et les maintenir en bon état. À cette fin, il faut minimiser l'érosion continue de la rive du lac, dans toute la mesure du possible. Les éléments architecturaux particuliers qui définissent le caractère patrimonial du fort Mississauga, et qui doivent être préservés, ont été définis comme suit :
 - dans le cas de la tour : « ...l'agencement des masses, les éléments défensifs, les matériaux et l'exécution »;
 - dans le cas des poudrières : « ...les éléments défensifs, l'agencement des masses et l'exécution »;
- gérer les ressources archéologiques de Niveau 1 (d'importance nationale) conformément aux principes appropriés de la gestion des ressources culturelles. Ces ressources comprennent tous les vestiges archéologiques ayant trait à la construction du fort et des bâtiments, autres que la tour, et qui étaient présents autrefois tant à l'intérieur des remblais que sur le ravelin à l'extérieur des portes;

- protéger les éléments paysagers qui définissent le paysage militaire historique et contribuent à l'atmosphère marquée de l'endroit :
 - la vue sur la rivière, du fort Mississauga au fort Niagara;
 - le paysage ouvert et l'atmosphère évocatrice du lieu.
- assurer la communication efficace des messages clés définis dans l'énoncé d'intégrité commémorative. Pour le fort Mississauga, ces messages sont les suivants :
 - Le fort Mississauga a été complété après la guerre de 1812 afin de remplacer le fort George (qui a été détruit), afin de contrôler l'embouchure de la rivière Niagara et de faire contrepoids au fort Niagara.
 - Le fort Mississauga est un exemple important de construction militaire dans un complexe d'importance historique nationale.
 - Le fort Mississauga est le seul exemple de ce type de fortification qui subsiste au Canada : une tour centrale à l'intérieur de remblais en forme d'étoile.

Les messages de contexte d'importance nationale sont les suivants :

- La péninsule du Niagara était d'une importance cruciale pour la défense du Canada pendant et après la guerre de 1812.
- Le fort Mississauga fait partie d'un complexe de postes militaires construits sur la péninsule du Niagara par les Britanniques et les Canadiens afin de défendre le Haut-Canada contre les attaques américaines.
- D'autres postes militaires de ce complexe historique sont le fort George, les casernes de Butler, Navy Hall et de nombreux petits avant-postes et batteries.

- Une seule autre fortification au Canada a été construite sur ce plan, soit une tour carrée au milieu de remblais en forme d'étoile : il s'agit du fort Charlotte, près de Halifax, construit en 1799. De ces deux exemples, il ne subsiste que le fort Mississauga.

Les raisons de l'importance historique nationale du fort Mississauga seront communiquées de façon efficace au public, lorsque :

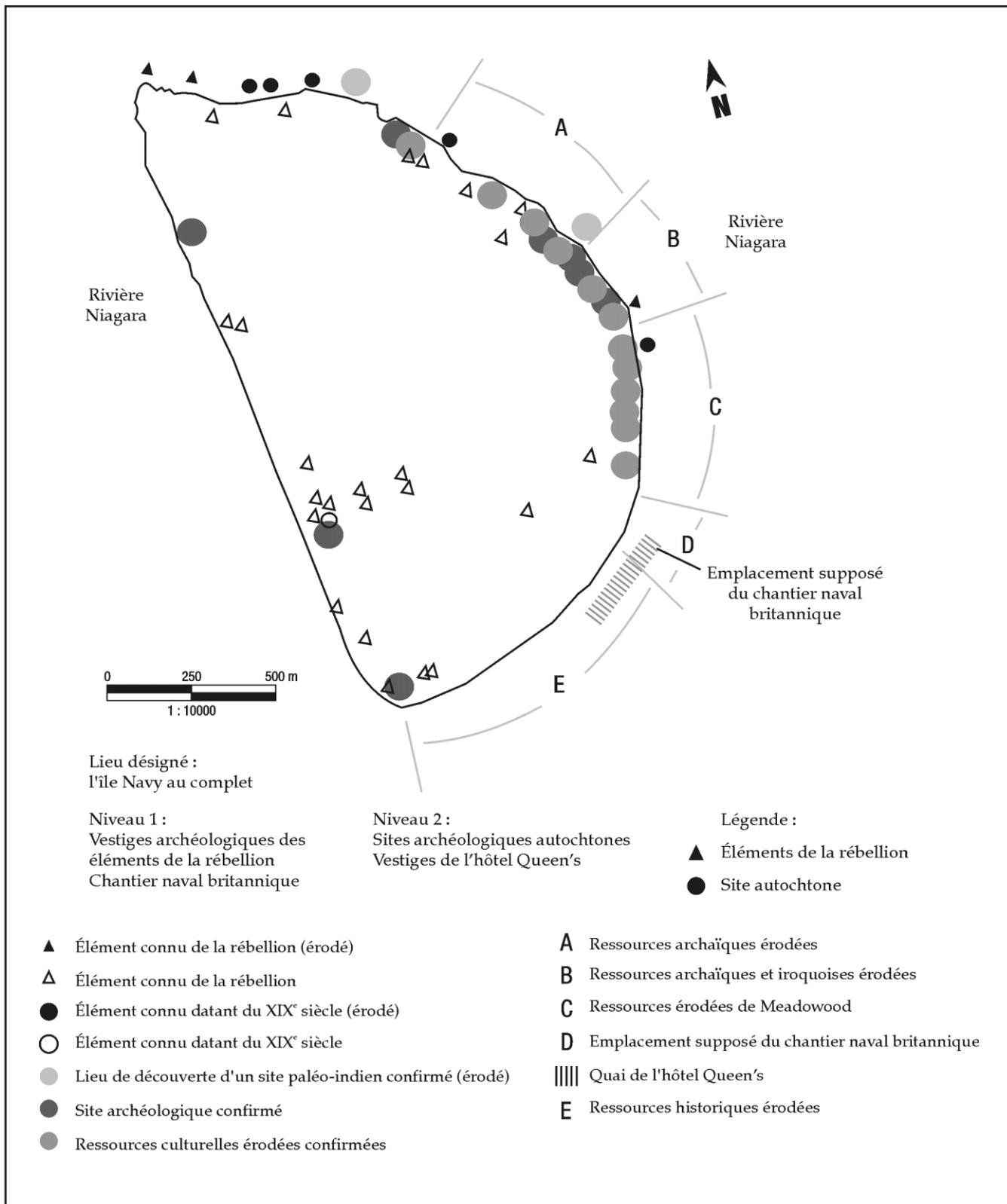
- le public peut visiter le fort Mississauga régulièrement et en toute sécurité;
- tous les visiteurs peuvent prendre connaissance des messages clés d'importance nationale notés ci-dessus;
- l'importance du site dans son ensemble, ainsi que les liens géographiques et historiques avec les autres lieux du complexe des lieux historiques nationaux du Niagara et d'autres sites de la guerre de 1812, d'importance nationale, sont expliqués;
- des comparaisons sont établies entre l'architecture du fort Mississauga et d'autres installations militaires de la même époque, de façon à faire ressortir le caractère unique du fort Mississauga;
- les besoins et les intérêts du public sont évalués, et les médias d'interprétation sont diversifiés et équilibrés de façon à donner une expérience significative à tous les visiteurs. Les messages sont présentés avec intégrité, et les renseignements conjecturaux sont reconnus comme tels.

La communication de ces messages pourra être réalisée de la façon suivante :

- par l'amélioration du programme actuel d'événements spéciaux;
- par l'établissement d'un programme discret de services d'interprétation personnalisés;

- continuer à assurer que la protection du patrimoine et les activités d'entretien au lieu historique national du Canada du Fort-Mississauga ne viennent pas diminuer ou altérer l'intégrité commémorative du lieu historique national du Canada du Phare-de-la-Pointe-Mississauga.

L'ÎLE-NAVY



9.0 LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE L'ÎLE-NAVY

Objectif de commémoration : Le lieu historique national du Canada de l'Île-Navy est d'importance historique nationale à cause de son rôle comme premier chantier naval britannique desservant la partie supérieure des Grands Lacs, et pour son rôle lors de la rébellion de Mackenzie. L'île Navy a été désignée comme un lieu historique national en 1921.

En 1761, les Britanniques ont établi un chantier naval à l'île Navy pour y construire les bateaux nécessaires au transport des troupes et des approvisionnements jusqu'aux lacs amont. Lors du soulèvement de Pontiac, les trois goélettes et les deux sloops construits ici ont participé à l'opération de dégagement de Detroit. Au milieu des années 1760, le chantier naval a été transféré à Detroit, parce que le courant y était moins rapide que dans la turbulente rivière Niagara immédiatement en amont des chutes.

L'île Navy a joué un rôle très important dans la rébellion de 1837-1838 au Haut-Canada. Après l'échec de sa tentative de prendre le contrôle du gouvernement en décembre, le chef des rebelles, William Lyon Mackenzie, s'est enfui à Buffalo. Il a créé à l'île Navy un « gouvernement en exil ». Des sympathisants américains se sont joints aux rebelles, et bientôt, l'île a été entourée de fortifications primitives contre l'invasion attendue des troupes britanniques et des milices canadiennes loyales. L'occupation de l'île Navy n'a duré qu'un peu plus d'un mois, mais l'effet de la rébellion de Mackenzie et d'un soulèvement similaire des patriotes au Bas-Canada a secoué les colonies pendant des années.

Aucun relevé systématique n'a été fait pour établir l'étendue ou l'association des ressources historiques potentielles sur l'île. Jusqu'ici, les fouilles archéologiques ont été limitées à des relevés et à des mesures d'atténuation le long des rives, pour contrer la forte érosion produite par les courants rapides de la

rivière Niagara. On croit que des ressources archéologiques importantes ayant trait tant à l'histoire autochtone qu'à l'histoire européenne pourraient se trouver à l'intérieur des terres de l'île. Ces terres intérieures comprennent également des vestiges des vergers de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, des vergers qui pourraient être importants en tant que paysage historique et en tant que source de matériel génétique rare. Un inventaire des ressources naturelles fait en 1976 a permis de constater qu'une bonne partie de l'île était couverte d'une forêt de chênes et de caryers de seconde pousse, avec des petites clairières éparpillées provenant de vergers abandonnés et de fermes situées surtout près de la rive. Récemment, on a trouvé sur l'île des exemples de forêt ancienne; on considère qu'il s'y trouve une diversité importante d'espèces. Il y a actuellement sur l'île un problème de population surabondante de cerfs de Virginie; des projets sont en cours pour réduire cette population. En partenariat avec le ministère des Ressources naturelles, on a construit des exclos pour les cerfs afin de déterminer l'impact possible de leur présence sur la végétation indigène, notamment sur les espèces en péril.

L'île Navy est actuellement donnée en location à la Commission des parcs du Niagara. Il n'y a pas d'aménagement, et l'accès public à l'île Navy n'est pas encouragé; il y a cependant un problème de recherche illégale d'artefacts. La présentation des messages ayant trait à l'importance nationale de l'île est limitée à une plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada sur la terre ferme.

Une évaluation de l'intégrité commémorative a été effectuée en 2006. À cause des renseignements limités sur les ressources historiques, la collecte illégale d'artefacts et la présentation insuffisante des messages clés, l'intégrité commémorative n'est pas atteinte à l'île Navy.

Buts stratégiques :

- faire les recherches nécessaires pour identifier et évaluer les ressources culturelles sur l'île Navy;
- assurer le contrôle adéquat des ressources archéologiques et des impacts de l'érosion des rives;
- améliorer la présentation des messages clés;
- élaborer un plan de gestion des ressources naturelles et trouver les ressources nécessaires à sa mise en œuvre;
- régler les problèmes associés à la population de cerfs de Virginie.

Actions clés :

- mettre en place un programme systématique de relevés archéologiques et de recherches historiques afin d'identifier et d'évaluer les ressources historiques potentielles sur l'île Navy. Ce programme devrait comprendre une évaluation des éléments du paysage historique, notamment des spécimens restants d'anciennes variétés de fruits;
- Parcs Canada ne cherchera pas à réduire ou à empêcher l'érosion continue de l'île Navy par la rivière Niagara. D'après une étude faite pour le compte de Parcs Canada, il n'existe pas de solution pratique à ce problème d'érosion;
- Parcs Canada initiera un dialogue avec les Premières nations en vue de discuter des questions relatives à la gestion des ressources culturelles et la mise en valeur de leurs histoires concernant l'île Navy;
- élaborer un processus de surveillance de l'île pour assurer le respect de la réglementation portant sur les ressources culturelles et naturelles;
- améliorer la présentation des messages clés associés à l'île Navy, grâce à la mise en place d'une exposition sur la terre ferme, dans le voisinage de

la plaque existante. Dans le cas de l'île Navy, ces messages clés sont les suivants :

- Les Britanniques ont construit un chantier naval à l'île Navy, parce qu'il n'y avait aucun moyen de contourner les chutes Niagara pour transporter les approvisionnements ou les passagers. Il fallait donc construire des bateaux en amont des chutes.
- L'île Navy a été occupée par le « gouvernement en exil » de Mackenzie et ses sympathisants américains après la défaite des rebelles du Haut-Canada lors du soulèvement de 1837-1838.

Les messages de contexte à l'appui de ces messages de Niveau 1 sont les suivants :

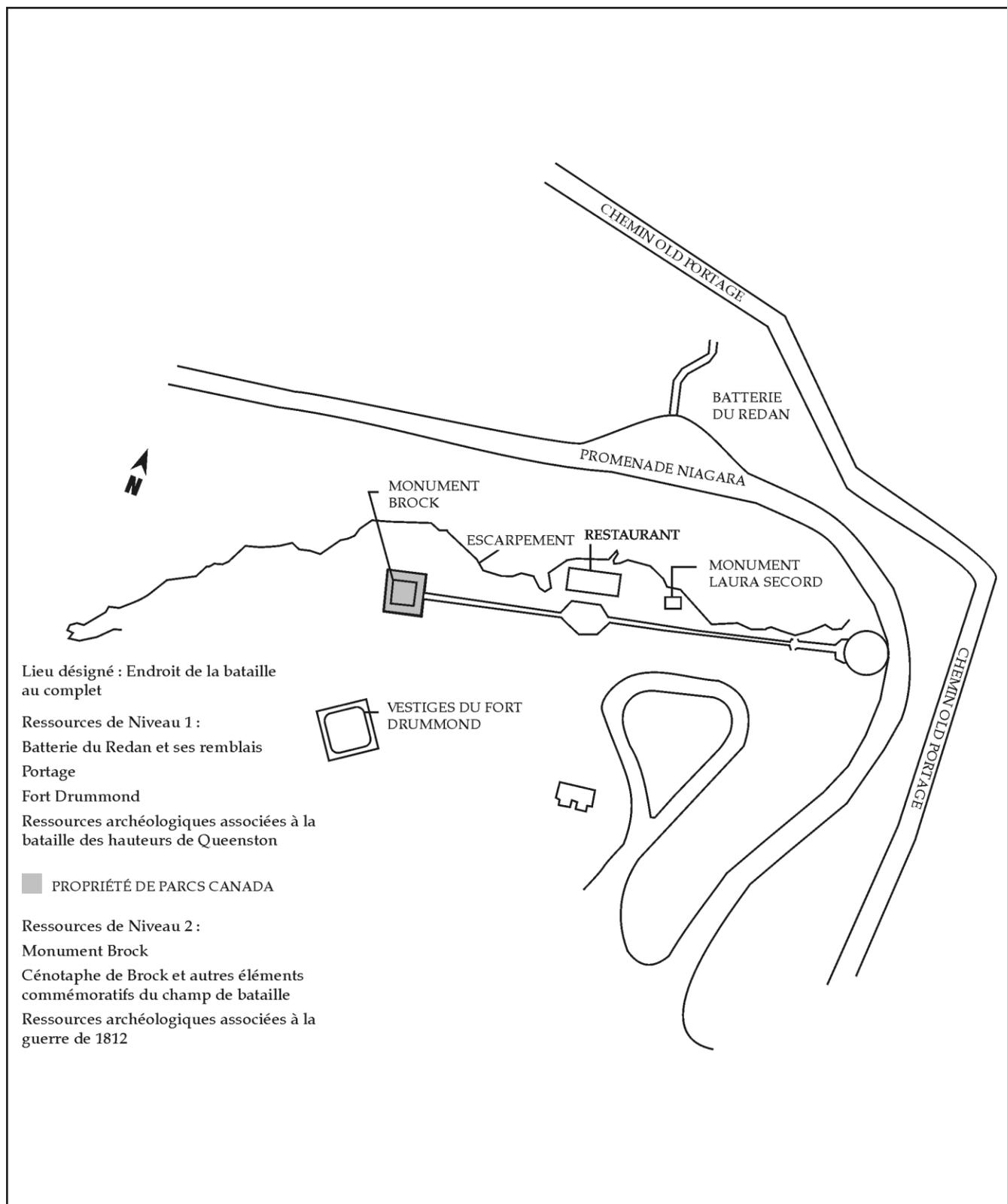
- Les Français avaient déjà établi un chantier naval à l'île Navy, avant que les Britanniques ne le fassent.
- Il fallait des bateaux pour transporter les troupes et les approvisionnements jusqu'à Détroit et aux autres avant-postes dans l'Ouest.
- Le chantier naval britannique n'a été exploité que durant une brève période, au début des années 1760. Il a ensuite été déplacé à Détroit à cause des violents courants de la rivière Niagara et de la crainte d'une attaque américaine.
- L'action des autorités coloniales lors de la saisie et de la destruction du bateau américain Caroline, utilisé pour approvisionner les rebelles de Mackenzie sur l'île Navy, a failli provoquer une confrontation avec le gouvernement des États-Unis.
- Les rébellions de 1837 ont été des événements clés dans l'escalade des conflits politiques au Haut-Canada, et ont joué un rôle dans la réforme du système politique tant au Haut-Canada qu'au Bas-Canada.

Ces messages clés d'importance nationale seront communiqués de façon efficace lorsque :

- le public a l'occasion de prendre connaissance des messages clés notés ci-dessus et de les comprendre;
- les médias d'interprétation sont diversifiés et équilibrés. Comme il n'est ni pratique ni sécuritaire pour le public de visiter l'île Navy, la présentation de ces messages clés doit se faire à l'extérieur du lieu;
- l'inventaire des ressources naturelles de 1976 devrait être mis à jour. Le contrôle de la population de cerfs de Virginie et de son impact sur la végétation devrait être poursuivi.



HAUTEURS-DE-QUEENSTON



10.0 LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DES HAUTEURS-DE-QUEENSTON

Objectif de commémoration : Le lieu historique national du Canada des Hauteurs-de-Queenston est d'importance historique nationale à cause de la bataille des hauteurs de Queenston qui s'est déroulée ici, alors qu'une tentative d'invasion par les troupes américaines a été repoussée par les forces canado-britanniques dans les premiers temps de la guerre de 1812. Les hauteurs de Queenston ont été désignées comme un lieu historique national en 1968. De l'avis de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, « à cause de l'importance des hauteurs de Queenston, et de la difficulté d'en arriver à une interprétation significative à Lundy's Lane, ceci devrait être le principal champ de bataille à interpréter pour commémorer la guerre de 1812 dans la péninsule du Niagara ».

Le monument Brock a été transféré à Parcs Canada de la Commission des parcs du Niagara en 2003. On a effectué une évaluation de la structure du monument, qui a été fermé pour des raisons de sécurité. Le monument était exploité par Parcs Canada avec l'aide des Friends of Fort George. Parcs Canada a également entrepris des fouilles archéologiques en vue de la restauration de la batterie du Redan, qui a été au centre de la bataille.

Une évaluation de l'intégrité commémorative a été effectuée en 2006. Étant donné la piètre condition du monument Brock, son intégrité commémorative n'est pas assurée.

Buts stratégiques :

- entamer la réparation du monument Brock;
- travailler avec les partenaires afin de protéger les ressources historiques d'importance nationale;
- améliorer la mise en valeur du patrimoine.

Actions clés :

- compléter l'évaluation de l'état du monument Brock;
- poursuivre le travail avec la Commission des parcs du Niagara en vue de protéger les ressources d'importance nationale (Niveau 1), notamment la batterie du Redan et ses remblais; le portage jusqu'à Chippewa; les vestiges du fort Drummond; et le site de la bataille des hauteurs de Queenston en général. Les éléments importants du champ de bataille à maintenir sont les suivants :
 - la vue sur le portage depuis la batterie du Redan;
 - la pente gazonnée dégagée sous la batterie du Redan, où sir Isaac Brock a trouvé la mort. L'envahissement par la végétation qui pourrait endommager les ressources culturelles et cacher le caractère historique dégagé du site, et la relation de la pente avec la batterie du Redan devraient être contrôlés;
 - les perspectives historiques importantes, notamment celles s'étendant des hauteurs de Queenston jusqu'à Lewiston et Queenston; de la route vers Niagara-on-the-Lake sous les hauteurs jusqu'au monument Brock, et de la batterie du Redan jusqu'à la rivière Niagara.
- assurer la communication efficace des messages clés définis dans l'énoncé d'intégrité commémorative. Étant donné l'étendue du champ de bataille, et le fait qu'une bonne partie appartient à la Commission des parcs du Niagara, le développement de partenariats sera essentiel pour la réussite de cette action. Les messages clés sont les suivants :
 - La bataille des hauteurs de Queenston a été livrée ici au cours des premiers mois de la guerre de 1812.

- L'attaque a été lancée par les Américains, dans le cadre d'une tentative d'invasion et d'annexion du Canada.
- Les forces canado-britanniques sont sorties victorieuses de la bataille des hauteurs de Queenston.

Les messages de contexte d'importance nationale sont les suivants :

- La bataille des hauteurs de Queenston a été l'une des batailles les plus importantes à se dérouler en terre canadienne.
- L'attaque a été lancée ici, parce que la capture du portage contournant les chutes Niagara aurait permis de couper les communications et les lignes de ravitaillement des postes britanniques plus à l'ouest.
- Les Américains ont d'abord connu des succès, réussissant à débarquer à Queenston, capturant la batterie du Redan et repoussant deux contre-attaques britanniques.
- Le major-général sir Isaac Brock, commandant militaire du Haut-Canada, est tombé au combat en menant l'une des contre-attaques britanniques.
- Le général Sheaffe, à la tête d'une force combinée de soldats réguliers britanniques, de miliciens canadiens (parmi lesquels se trouvait le Runchey's Corps of Coloured Volunteers, une unité composée d'hommes de couleur) et de guerriers autochtones, a fini par remporter la bataille.
- Cette bataille est importante, parce qu'elle a influencé l'opinion publique et l'a fait pencher contre les Américains au cours des premiers jours critiques de la guerre, alors que la loyauté d'une bonne partie de la population pouvait être considérée comme douteuse.
- La bataille a montré qu'une invasion par les Américains était une menace réelle, mais a également démontré la détermination du

gouvernement britannique et des loyalistes canadiens à défendre le Haut-Canada.

Ces messages clés d'importance nationale seront communiqués de façon efficace, lorsque :

- tous les visiteurs pourront prendre connaissance des messages clés ci-dessus et les comprendre;
- la mesure dans laquelle la topographie et le paysage ont contribué aux événements et à l'issue de la bataille apparaîtra clairement;
- les contributions des soldats britanniques, des miliciens canadiens (y compris une unité de gens de couleur) et des guerriers des Premières nations à la défense du Haut-Canada lors de la bataille des hauteurs de Queenston seront reconnues et expliquées;
- le rôle de Brock avant et pendant la bataille sera expliqué, comme aussi sa mort et celle de Macdonnell;
- les visiteurs seront informés que Brock et Macdonnell sont inhumés sous le monument Brock;
- les besoins et les intérêts du public seront évalués, et les médias d'interprétation seront diversifiés et équilibrés de façon à ce que tous les visiteurs puissent vivre une expérience significative. Les renseignements seront présentés avec intégrité, et les renseignements conjecturaux seront reconnus comme tels.

11.0 LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU PHARE-DE-LA-POINTE MISSISSAUGA

Le phare de la pointe Mississauga, construit en 1804, a été commémoré par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en 1937 en tant que premier phare sur les Grands Lacs. La tour hexagonale en pierre a été construite par les maçons militaires du 49th Regiment of Foot; une maison pour le gardien du phare a été construite à côté.

Endommagé au cours de la bataille du fort George en 1813, le phare a été démoli par les Britanniques l'année suivante afin de construire le fort Mississauga sur le même site. La légende locale veut que les vestiges du phare aient été intégrés à la tour du fort.

L'emplacement exact du phare n'est pas connu. Un plan dressé en 1814 pour la construction du fort Mississauga montre l'emplacement du phare sur le côté du fort bordant le lac, près de l'issue de la poterne, là où on devait finalement situer les latrines du fort. On suppose que tous les vestiges du phare qui pourraient subsister se trouvent soit sous les remblais, ou comme les remblais de ce côté du fort ont été considérablement réduits par l'érosion, soit ont été emportés dans le lac Ontario.

Aucun vestige archéologique du phare n'a été trouvé, de sorte que l'étendue et l'emplacement de ressources culturelles qui pourraient être associées au phare de la pointe Mississauga demeurent inconnus.

Comme le site du phare est beaucoup plus petit que le fort Mississauga, et que l'on suppose qu'il se trouve sous les remblais du fort, les actions prises par Parcs Canada pour protéger le fort Mississauga ont par le fait même protégé le phare de la pointe Mississauga. Parcs Canada continuera à gérer les deux comme un seul lieu, avec l'objectif d'assurer l'intégrité commémorative des deux lieux historiques

nationaux. Comme il n'y a actuellement aucune interprétation du phare, cet aspect de l'intégrité commémorative doit être amélioré.

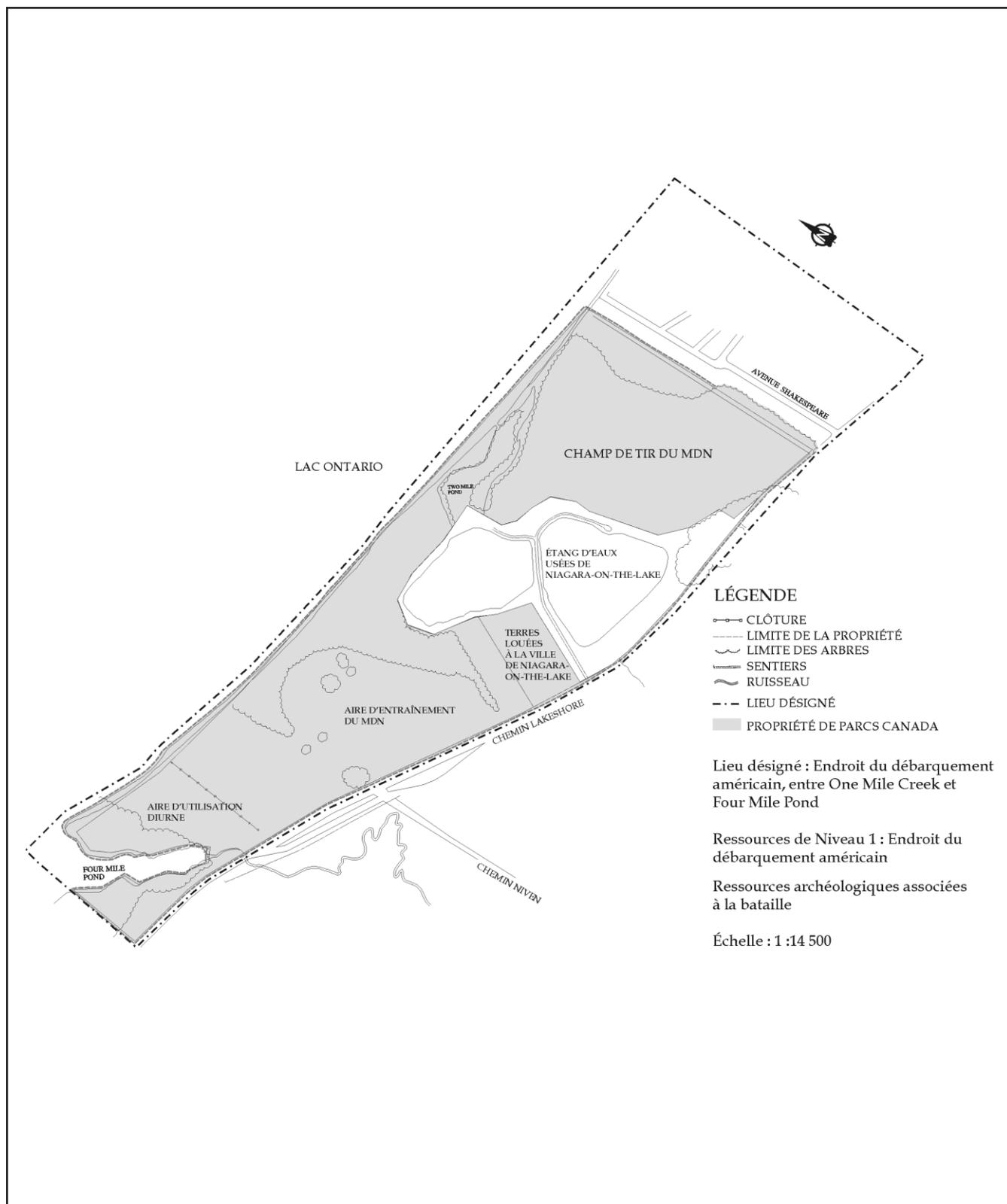
But stratégique :

- assurer l'intégrité commémorative du phare de la pointe Mississauga.

Actions clés :

- entreprendre des fouilles archéologiques afin de déterminer l'emplacement du phare et la nature ainsi que l'étendue des ressources culturelles qui pourraient subsister.
- continuer à assurer que les activités de protection ou d'entretien du patrimoine au lieu historique national du Canada du Fort-Mississauga ne viennent pas diminuer ou altérer l'intégrité commémorative du lieu historique national du Canada du Phare-de-la-Pointe-Mississauga.
- réviser l'énoncé d'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux de Parcs Canada dans la région du Niagara (« Énoncé d'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux du Niagara », juin 1998) afin d'y inclure le lieu historique national du Canada du Phare-de-la-Pointe-Mississauga.
- assurer la communication efficace du message clé suivant :
 - La pointe Mississauga était l'emplacement du premier phare sur les Grands Lacs, construit en 1804. Le phare et la maison du gardien du phare ont été démantelés lors de la construction du fort.

CHAMP-DE-BATAILLE-DU-FORT-GEORGE



12.0 LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU CHAMP-DE-BATAILLE-DU-FORT- GEORGE

La bataille du fort George, livrée au mois de mai 1813, est d'importance nationale parce qu'elle a donné à l'Armée américaine le contrôle temporaire de l'embouchure de la rivière Niagara, ce qui permettait aux Américains de bloquer les lignes d'approvisionnement britanniques vitales vers les avant-postes de l'Ouest. La bataille a également causé la destruction du fort George, ainsi que l'occupation de la ville de Niagara (Niagara-on-the-Lake) par les troupes américaines pendant sept mois. Lorsque les Américains se sont enfin retirés en décembre, ils ont complètement détruit la ville, soumettant ainsi la population civile à de dures privations et suscitant des attaques de représailles des forces britanniques contre les communautés américaines. Le champ de bataille du fort George a été désigné comme d'importance nationale en 1921.

Parcs Canada possède une partie du champ de bataille du fort George, plus précisément 84 hectares de terres désignées localement comme les propriétés de Lakeshore Road ou les terres du MDN qui ont été transférées du ministère de la Défense nationale à Parcs Canada en 1947, avec certaines restrictions. Plus précisément, la propriété

- ne peut être aliénée sans l'approbation du MDN;
- revient au MDN advenant une urgence nationale;
- est sujette en partie à une entente d'utilisation commune.

C'est sur ces terres, particulièrement sur la partie est, que se sont déroulées les premières étapes de la bataille du fort George au mois de mai 1813.

Une partie de la propriété (23 hectares) a été transférée à la municipalité régionale de Niagara pour y établir des étangs d'eaux usées; la région loue 3,6 hectares additionnels pour une extension des installations de traitement des eaux usées, et 16,4 hectares pour un parc récréatif. Le reste était utilisé par le MDN pour l'entraînement estival des milices, aux termes d'une entente d'utilisation conjointe avec Parcs Canada. Même si le terrain n'est plus utilisé pour l'entraînement, Parcs Canada ne peut pas en assumer seul la gestion tant que le MDN n'en a pas fait disparaître toutes les munitions explosives non explosées (UXO), ce qui est très coûteux. Jusque-là, le terrain restera fermé au public.

L'endroit du débarquement américain, où les combats ont été les plus féroces, et où l'issue finale de la bataille s'est jouée dans une grande mesure, est considéré comme la partie la plus importante du champ de bataille. Cet endroit se trouve entre One Mile Creek et Four Mile Pond, et des combats particulièrement intenses se sont déroulés à proximité de l'ancien champ de tir.

Malgré la longue période d'utilisation militaire, une bonne partie de la propriété est restée à l'état naturel. Les endroits boisés sont d'excellents exemples d'une forêt de feuillus carolinienne; un inventaire des ressources naturelles fait en 1976 a constaté la présence d'essences comme le caryer ovale, le noyer noir, le hêtre à grandes feuilles et le chêne rouge, les arbres étant âgés en moyenne entre 90 et 120 ans. Une étendue aussi vaste de forêt carolinienne n'est pas courante dans la péninsule du Niagara où l'exploitation agricole est intense, et les qualités naturelles de la propriété sont appréciées tant au niveau provincial qu'au niveau local. Une partie du site, dans le voisinage de Four Mile Pond, a été désignée comme une aire provinciale d'intérêt scientifique et naturel, avant tout à cause des espèces végétales rares que l'on y trouve.

Il n'y a pas de bâtiments ou de structures historiques sur la partie du champ de bataille appartenant à Parcs Canada. La nature et l'étendue des ressources archéologiques demeurent inconnues. Lors de travaux passés de construction, on a trouvé des restes de soldats, et il est possible que d'autres aient été enterrés sur le champ de bataille, là où ils sont tombés. Certaines parties du site ont été beaucoup utilisées par le MDN comme champ de tir au mortier ou champ d'exercice pour chars d'assaut; la découverte par inadvertance de munitions non explosées pendant des fouilles archéologiques constitue donc une possibilité dont il faut tenir compte. (Des munitions non éclatées ont été découvertes lors de l'agrandissement des étangs d'eaux usées de la municipalité en 1993.) Étant donné la connaissance limitée des ressources historiques potentielles du site, et la présentation limitée des messages associés au rôle du site dans la bataille du fort George, l'intégrité commémorative n'est pas réalisée. Il ne semble cependant pas y avoir de solution pratique immédiate à ce manque de connaissances concernant les ressources archéologiques, tant à cause de la possibilité de vieilles munitions non explosées qu'à cause de l'utilisation encore en cours du site par le MDN. De même, l'accès public du site aux fins de la mise en valeur du patrimoine et pour d'autres activités ne devrait pas être envisagé à moins de nettoyer le secteur de toutes les munitions non explosées. La sécurité et la responsabilité en cas d'accident demeurent des sujets de préoccupation.

Buts stratégiques :

- protéger les parties clés du champ de bataille du fort George appartenant à Parcs Canada;
- améliorer la présentation des messages clés.

Actions clés :

- revoir l'énoncé d'intégrité commémorative afin de s'assurer que l'endroit désigné du champ de

bataille du fort George est défini de façon adéquate, et que l'état de l'intégrité commémorative est mieux compris;

- protéger la partie du champ de bataille du fort George appartenant à Parcs Canada dans son état actuel, en permettant la régénération naturelle de l'écosystème carolinien et sans modifier davantage la topographie. Les éléments paysagers importants qui contribuent au caractère patrimonial du lieu et qui devraient être conservés comprennent les suivants :
 - les ravins naturels de One Mile Creek et de Two Mile Creek;
 - Four Mile Pond;
 - la plage et la berge abrupte qui s'effrite;
 - le plateau surplombant la plage avec sa combinaison de forêt carolinienne et de clairières.
- assurer la communication efficace des messages clés définis dans l'énoncé de l'objectif de commémoration. Cela pourrait se faire par une meilleure présentation de l'histoire de la bataille du fort George au fort George lui-même, ou par l'aménagement d'une exposition sur le lieu. Ce message est le suivant :
 - La bataille du fort George a été une bataille importante de la guerre de 1812.

Les messages de contexte à l'appui du message d'importance nationale sont les suivants :

- Certains des combats les plus violents de toute la guerre se sont produits au cours de la bataille du fort George en mai 1813, alors que les forces britanniques et canadiennes ont cherché à empêcher les Américains de débarquer à Two Mile Creek;
- La victoire remportée à la bataille du fort George a permis aux Américains de pénétrer dans la péninsule du Niagara, forçant les forces

britanniques et canadiennes à l'abandonner temporairement;

- Les Américains n'ont pu profiter de leur victoire et ont été mis en échec à la bataille de Stoney Creek. Bloqués à Newark (Niagara-on-the-Lake), ils ont dû se retirer et abandonner la ville en décembre 1813, non sans l'avoir incendiée.
- l'inventaire des ressources naturelles de 1976 devrait être mis à jour.

13.0 LE TERRAIN COMMUNAL

Le terrain communal comprend environ 80 hectares d'espace ouvert entre le fort George et les casernes de Butler. Le terrain communal faisait partie de la réserve militaire originale de 1784 et servait à l'entraînement militaire, aux courses de chevaux et à d'autres passe-temps, et il était également utilisé de façon non officielle par les habitants pour y faire paître leur bétail. Un certain nombre de bâtiments ont été construits sur le terrain communal au cours des années 1940 et 1950, au moment de la plus grande expansion du Camp Niagara. Actuellement, le terrain communal est un endroit de récréation passive pour les habitants de Niagara-on-the-Lake, où on peut se promener, faire de la bicyclette, faire voler des cerfs-volants, promener les chiens, etc., et c'est également ici que se déroule le match de polo annuel de bienfaisance.

À cause d'un certain nombre de transferts de terres à d'autres niveaux de gouvernement à des fins publiques au fil des années, la superficie originale du terrain communal a été fortement réduite. Bien que le terrain n'ait pas été désigné d'importance historique nationale en lui-même, il est, en tant que ressource culturelle de Niveau 1, un élément essentiel contribuant à l'intégrité commémorative tant du fort George que des casernes de Butler, et il fait partie de l'endroit désigné des deux lieux historiques nationaux. À ce titre, la protection de cet espace ouvert est un objectif important pour Parcs Canada.

Buts stratégiques :

- protéger le terrain communal en tant qu'espace ouvert, à cause de sa contribution à la réalisation de l'intégrité commémorative du fort George et des casernes de Butler;
- protéger les ressources archéologiques d'importance nationale du terrain communal;
- améliorer la présentation des messages clés associés au terrain communal.

Actions clés :

- Parcs Canada ne permettra pas d'autres empiétements sur le terrain communal;
- gérer les ressources archéologiques importantes conformément aux principes appropriés de la gestion des ressources culturelles. Ces ressources comprennent le site de la maison du Conseil indien, utilisée plus tard comme hôpital des casernes de Butler; la maison du commandant, et les artefacts associés au Camp Niagara;
- Parcs Canada initiera un dialogue avec les Premières nations en vue de discuter de la communication et de la mise en valeur de ces histoires;
- préserver le lien visuel qui passe par le terrain communal entre le fort George et les casernes de Butler;
- assurer la présentation efficace des faits historiques associés au terrain communal, particulièrement l'histoire du Département britannique des affaires indiennes (British Indian Department) au site de la maison du Conseil indien, ainsi que du Camp Niagara;
- continuer à permettre l'utilisation récréative discrète actuelle du terrain communal par le public.

14.0 AUTRES QUESTIONS

14.1 Bureaux administratifs de Parcs Canada

Les bureaux administratifs de Parcs Canada pour ses lieux historiques nationaux de la région du Niagara sont actuellement logés à cinq endroits différents : le bureau principal dans le palais de justice; le Stone Cottage sur la rue Ricardo; le blockhaus III dans l'enceinte du fort George; un bloc des services d'entretien dans des installations louées sur la rue Victoria; et le sous-sol de Navy Hall. Cette situation conduit à un manque d'efficacité dans le fonctionnement. Le palais de justice, qu'il faut partager avec la chambre de commerce et le Shaw Festival, constitue un problème particulier à cause du manque d'espace et du manque de stationnement.

On s'attend à ce que Parcs Canada soit sollicité au cours des prochaines années en vue de l'établissement d'un partenariat avec la municipalité de Niagara-on-the-Lake et la Commission des parcs du Niagara pour l'établissement d'un centre d'accueil « d'entrée », répondant à l'un des buts établis du plan directeur de la CPN et du centre d'information et d'orientation touristique du Niagara. L'intention des partenaires viserait l'ouverture officielle d'un tel centre en 2012, dans le cadre de la commémoration du bicentenaire de la guerre de 1812. Si un tel projet est proposé, la participation de Parcs Canada dépendrait de sa situation financière à ce moment-là.

14.2 Liens avec d'autres champs de bataille de la guerre de 1812

La péninsule du Niagara a été l'un des principaux théâtres de la guerre de 1812. C'est pourquoi on y trouve un certain nombre de champs de bataille qui ont été déclarés d'importance historique nationale, notamment ceux de Stoney Creek, de Lundy's Lane et de Chippewa. Appartenant à divers organismes publics et privés, les champs de bataille du Niagara sont généralement peu connus, et les importants faits historiques qui y sont associés ne sont pas largement

diffusés. Parcs Canada aimerait approfondir la collaboration avec les autres organismes qui détiennent et qui gèrent des champs de bataille de la guerre de 1812 dans la péninsule du Niagara, en faisant, entre autres, de la promotion croisée et en échangeant des renseignements et de l'expertise technique. En particulier, Parcs Canada reconnaît l'importance de la collaboration avec la Commission des parcs du Niagara, qui est propriétaire des champs de bataille des hauteurs de Queenston et de Chippewa.

14.3 Exploitation durable

Comme c'est le cas pour d'autres propriétés fédérales, les lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada dans la région du Niagara doivent faire l'objet d'une exploitation durable. Il s'agit d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations à venir à répondre à leurs propres besoins. Les lieux historiques sont des exemples de conservation et de maintien de notre patrimoine architectural. Dans le cadre de la Stratégie d'ensemble sur le développement durable du gouvernement fédéral, Parcs Canada adoptera un plan « d'écologisation » des opérations dans ces lieux.

15.0 CONSULTATION PUBLIQUE

La consultation publique en vue de l'établissement de ce plan directeur a été menée par l'intermédiaire d'un bulletin de nouvelles et de journées portes ouvertes; de plus, le directeur a eu de fréquentes rencontres avec des administrateurs municipaux, des intervenants et des partenaires potentiels tout au long du programme de planification. Un premier bulletin a annoncé le programme de planification et a demandé des commentaires pour établir la vision à long terme pour les lieux du Niagara. Plus de 40 réponses ont été reçues.

Un deuxième bulletin de nouvelles a exposé les propositions de Parcs Canada. Tout de suite après la publication de ce bulletin, deux journées portes ouvertes ont été organisées pour discuter des propositions. Cinquante-sept personnes ont assisté à ces deux séances, notamment des représentants de la municipalité de Niagara-on-the-Lake, de la Commission des parcs du Niagara, de l'Office de protection de la nature du Niagara, de la Société d'histoire du Niagara et de la chambre de commerce locale.

Dans l'ensemble, les propositions ont été bien accueillies. On a fait état de certaines inquiétudes au sujet de la capacité ou de la volonté de Parcs Canada de protéger le terrain communal ou les terres du MDN contre d'autres empiétements; cela représentait sans doute la question soulevant les plus grandes préoccupations lors de ces réunions. La proposition d'ouvrir les casernes de Butler au public a été applaudie. Les propositions ayant trait à d'autres lieux en particulier n'ont été que peu discutées.

Le directeur a organisé une autre réunion un peu plus tard au cours de l'année, sur la question précise de l'utilisation du quai à Navy Hall pour les bateaux de croisière. On a convenu, par l'intermédiaire d'une consultation publique, de permettre la mise à l'essai de cette utilisation.

Les consultations publiques font partie des méthodes de gestion à Niagara.

16.0 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de l'exercice de planification de gestion, des évaluations environnementales ont été entreprises des opérations existantes et des utilisations des terres, ainsi que des initiatives proposées. L'évaluation a permis de conclure que la plupart des initiatives proposées auraient un effet soit positif, soit neutre sur les ressources culturelles et naturelles.

Pour citer le rapport d'évaluation :

« Le plan directeur pour ces lieux historiques nationaux prévoit un certain nombre d'actions clés qui contribueront à protéger l'intégrité culturelle de l'ensemble. L'engagement d'accorder une protection accrue aux ressources de Niveau 1 et de Niveau 2 fera en sorte que ces lieux pourront assurer l'intégrité commémorative, comme le précise le document sur les principes directeurs de Parcs Canada. Les expériences vécues par les visiteurs seront enrichies par la communication efficace des messages clés définis dans les énoncés d'intégrité commémorative, par l'amélioration des services et par une meilleure utilisation pendant les saisons intermédiaires.

Un certain nombre d'actions clés ont également pour but de fournir un meilleur « produit » et d'augmenter ainsi la fréquentation, afin d'accroître les recettes dans une situation de réduction des affectations. La nécessité de produire des recettes ne doit pas conduire à la surcommercialisation de ces lieux, ni à en faire un « parc thématique » de l'histoire. Parcs Canada croit que ces lieux présentent une occasion de produire des recettes importantes tout en demeurant fidèles au mandat de protection des ressources culturelles. »

Comme le plan directeur lui-même, l'évaluation environnementale reconnaît qu'il n'y a pas de façons pratiques d'empêcher l'érosion des rives, et la perte

potentielle de ressources culturelles, sur l'île Navy. Des contrôles continus et une archéologie de sauvetage sont les seules mesures possibles d'atténuation pour faire en sorte que ces ressources, et les connaissances potentielles qu'elles représentent, ne soient pas perdues. Le vandalisme des ressources culturelles sur l'île Navy sera également un problème permanent, malgré la surveillance en place et les panneaux plus explicites.

L'évaluation reconnaît également que l'entente avec le ministère de la Défense nationale concernant l'utilisation de cette partie du champ de bataille du fort George, et la possibilité de munitions non explosées sur le site, restreignent tant les fouilles archéologiques que les possibilités d'aménagement dans un avenir prévisible. Les discussions avec le ministère de la Défense nationale se poursuivront.

On peut s'adresser à Parcs Canada pour obtenir un exemplaire du rapport complet, « Évaluation environnementale du plan directeur pour les lieux historiques nationaux du Niagara », février 1998.

17.0 MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du présent plan directeur relève du directeur des Lieux historiques nationaux du Canada. La mise en œuvre des actions prescrites dépend de la disponibilité des ressources financières et d'une base adéquate de recherches. Parcs Canada a recours à son processus de planification des affaires annuel pour identifier le financement et le moment des actions prévues dans les plans directeurs. Le plan d'affaires permet d'assurer que les priorités sont mises en œuvre dans la perspective du service aux clients et de l'utilisation raisonnable et efficace des ressources.

Le tableau qui suit résume les différentes actions que prévoit le présent plan directeur. Il précise également si un financement a actuellement été identifié pour chacune des actions, ou si l'action demeurera en suspens jusqu'à ce qu'une source de financement soit identifiée, grâce à des réaffectations, de la production de recettes ou des partenariats. Les catégories des priorités de mise en œuvre sont les suivantes :

1. Le projet ou l'activité doit être entrepris en tant qu'action de priorité élevée, et le financement est en place ou réservé dans les années à venir. Le projet ou l'activité est nécessaire afin de réaliser l'intégrité commémorative ou de fournir un service de qualité aux clients, ou a une incidence importante sur des projets à venir qui visent à assurer l'intégrité commémorative.
2. Le projet a un impact sur l'intégrité commémorative ou sur le service de qualité offert aux clients, et devrait être entrepris, sujet aux résultats du projet ou de l'activité ci-dessus, si des fonds devaient devenir disponibles grâce à des économies réalisées dans l'exécution des projets ou activités de priorité 1.
3. La mise en œuvre est préférable, mais n'est pas essentielle pour assurer l'intégrité commémorative ou des services de qualité aux clients. Les projets

doivent être étudiés en fonction des possibilités et de la disponibilité des fonds.

Le directeur rendra compte de la mise en œuvre du plan directeur par l'intermédiaire du Rapport biennal sur l'état des aires patrimoniales protégées, et par l'examen annuel de la mise en œuvre des plans d'affaires.

FORT GEORGE : Protection des ressources patrimoniales

Action	Priorité	Commentaires
protéger la poudrière	1	en cours
protéger les éléments paysagers caractéristiques	1	en cours
protéger les ressources archéologiques de Niveau 1, particulièrement les tranchées américaines	1	en cours
conserver/maintenir les objets historiques de Niveau 1	1	en cours
entretenir les remblais, les palissades et les bâtiments reconstruits	1	refaire le dessus des palissades et le revêtement du bastion 2005-2008
entretenir Navy Hall comme ressource de Niveau 2	1	en cours

Présenter les messages du lieu

Action	Priorité	Commentaires
assurer la communication efficace des messages du lieu	1	voir le Concept de renouvellement de la mise en valeur du patrimoine, 13 août 2001
poursuivre la présentation de John Graves Simcoe à Navy Hall	1	en cours
mettre en valeur le programme de nuitées au blockhaus II	1	en cours

Amélioration de l'administration et des opérations

Action	Priorité	Commentaires
développer et mettre en œuvre un système d'information de marketing	3	pas de fonds identifiés
conserver la saison d'exploitation étendue	1	dépend de l'utilisation des recettes produites par la saison prolongée pour couvrir les coûts de cette exploitation
travailler avec les partenaires pour développer et faire la promotion des produits forfaits	1	en cours
élargir le programme des événements spéciaux	2	dépend du réinvestissement des recettes produites par les événements dans le coût des événements
élargir l'accès public à Navy Hall	1	accès public élargi

CASERNES DE BUTLER :

Protection des ressources patrimoniales

Action	Priorité	Commentaires
protéger les bâtiments historiques, préserver le caractère architectural	1	en cours
stabiliser l'intérieur du logement de l'officier d'intendance	1	pas de fonds identifiés
protéger les ressources archéologiques de Niveau 1	1	en cours
protéger les éléments paysagers caractéristiques	1	en cours

Présenter les messages du lieu

Action	Priorité	Commentaires
assurer la communication efficace des messages clés	1	voir le Concept de renouvellement de la mise en valeur du patrimoine, 13 août 2001
améliorer l'interprétation en partenariat avec le Lincoln and Welland Reg't	1	en cours

FORT MISSISSAUGA:

Protection des ressources patrimoniales

Action	Priorité	Commentaires
protéger les ressources de Niveau 1, préserver le caractère architectural	1	en cours
examiner la faisabilité du contrôle de l'érosion des rives du lac	2	pas de fonds identifiés
protéger les ressources archéologiques de Niveau 1	1	en cours
protéger les éléments paysagers caractéristiques	1	en cours
s'assurer que les activités n'altèrent pas l'intégrité du phare de la pointe Mississauga	1	l'emplacement exact du phare n'est pas connu

FORT MISSISSAUGA:

Présentation des messages du site

Action	Priorité	Commentaires
assurer la communication efficace des messages clés	1	voir le Concept de renouvellement de la mise en valeur du patrimoine, 13 août 2001

ÎLE NAVY :

Protection des ressources patrimoniales

Action	Priorité	Commentaires
identifier et évaluer les ressources historiques potentielles	1	pas de fonds identifiés
contrôler les effets de l'érosion	1	pas de fonds identifiés
décourager la recherche d'artefacts	1	en cours; partenariat avec la Commission des parcs du Niagara

Présentation des messages du lieu

Action	Priorité	Commentaires
améliorer la communication des messages grâce à une exposition sur la terre ferme	1	voir le Concept de renouvellement de la mise en valeur du patrimoine, 13 août 2001

Amélioration de l'administration et des opérations

Action	Priorité	Commentaires
mettre à jour l'inventaire des ressources naturelles de 1976	2	sera complété dans le cadre du financement accordé pour les espèces en péril
continuer à contrôler la population des cerfs	1	gestion des cerfs de Virginie par le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario

HAUTEURS DE QUEENSTON :

Protection des ressources patrimoniales

Action	Priorité	Commentaires
procéder à la réparation du monument Brock	1	fonds identifiés
travailler avec les partenaires pour protéger les ressources de Niveau 1	1	le partenaire clé est la Commission des parcs du Niagara
contrôler l'envahissement de la batterie du Redan par la végétation	1	en partenariat avec la Commission des parcs du Niagara

Présentation des messages du lieu

Action	Priorité	Commentaires
assurer la communication efficace des messages du lieu	1	voir le Concept de renouvellement de la mise en valeur du patrimoine, 13 août 2001

PHARE DE LA POINTE MISSISSAUGA :

Protection des ressources patrimoniales

Action	Priorité	Commentaires
mener des fouilles archéologiques afin d'établir s'il reste des ressources	3	
réviser l'énoncé d'intégrité commémorative pour y inclure le phare	3	en fonction des résultats des travaux archéologiques menés pour déterminer si des ressources existent
s'assurer que les activités menées au fort Mississauga n'altèrent pas l'intégrité du phare	1	en cours

Présentation des messages du lieu

Action	Priorité	Commentaires
s'assurer de la communication efficace du message clé	1	en cours

CHAMP DE BATAILLE DU FORT GEORGE :

Protection des ressources patrimoniales

Action	Priorité	Commentaires
protéger la propriété de Parcs Canada dans son état actuel	1	partenariats avec des groupes locaux de protection de la nature pour surveiller l'écosystème
réviser l'énoncé d'intégrité commémorative pour définir l'endroit désigné	1	échancier à déterminer

Présentation des messages du lieu

Action	Priorité	Commentaires
s'assurer de la communication efficace des messages clés	1	fait partie du renouvellement de la mise en valeur du patrimoine

Amélioration de l'administration et des opérations

Action	Priorité	Commentaires
encourager la régénération naturelle de l'écosystème carolinien	3	en cours
mettre à jour l'inventaire des ressources naturelles de 1976	3	entamé en 2003; en cours

LE TERRAIN COMMUNAL :

Action	Priorité	Commentaires
ne pas permettre d'autres empiétements	1	en cours
préserver les liens visuels importants	1	en cours
poursuivre l'utilisation récréative publique discrète	1	en cours

LE TERRAIN COMMUNAL :

Présentation des messages du lieu

Action	Priorité	Commentaires
assurer la communication efficace des messages clés	1	fait partie du plan de renouvellement de la mise en valeur du patrimoine

TOUS LES LIEUX :

Action	Priorité	Commentaires
mettre en place un édifice administratif unique	3	à faire avec des partenaires
développer des relations de travail plus étroites avec les propriétaires / administrateurs d'autres champs de bataille de la guerre de 1812	2	en cours
développer et mettre en œuvre un plan d'opérations écologiques	3	mesures prises sans plan officiel